

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1765

21 septembre 2006

SOMMAIRE

A.R.H. Limited S.A., Luxembourg	84690	Eontech Ventures S.A. & Alpha S.C.A., Luxembourg	84677
Abacus Partners S.A., Luxembourg	84703	Eontech Ventures S.A. & Alpha S.C.A., Luxembourg	84678
Achab Holding S.A., Luxembourg	84685	Eparfin S.A., Luxembourg	84704
Ammin Coal Holdings S.A., Luxembourg	84690	Eraorafin S.A., Luxembourg	84702
Anglo Australia Investments, S.à r.l., Luxembourg	84690	Financière Tag S.A., Luxembourg	84712
Anglo Coal Cerrejon, S.à r.l., Luxembourg	84691	Finpromotion International Holding S.A., Luxembourg	84682
Anglo Coal CMC 1 S.A., Luxembourg	84691	First Animation S.A., Luxembourg	84712
Anglo Coal CMC 2 S.A., Luxembourg	84691	First Animation S.A., Luxembourg	84712
Anglo Coal CMC SNC, Luxembourg	84691	Fortis Luxembourg-IARD S.A., Luxembourg	84705
Anglo Coal North China Exploration S.A., Luxembourg	84682	Fortis Luxembourg-Vie S.A., Luxembourg	84707
Anglo Diamond Investments, S.à r.l., Luxembourg	84692	Fraspi International S.A., Luxembourg	84713
Anglo Operations (International) Limited S.A., Luxembourg	84692	Fregate Fund, Sicav, Luxembourg	84675
Atelier de Serrurerie Raymond Weiland, Société à responsabilité limitée, Luxembourg	84676	G.S.A., A.s.b.l., Groupe Spéléologique de l'Attert, Everlange	84684
Auto-Moto-Ecole Henri Pierre, S.à r.l., Differdange	84703	Geluco Holding S.A., Luxembourg	84689
Berger Trust Luxembourg Holding S.A., Luxembourg	84681	Geluco Holding S.A., Luxembourg	84689
Boldam S.A., Luxembourg	84703	Glooscap S.A., Luxembourg	84691
Bouquet, S.à r.l., Luxembourg	84676	Golden Cape S.A., Luxembourg	84699
Buttons Line S.A., Luxembourg	84702	GPL, Grande Parfumerie du Luxembourg S.A., Luxembourg	84707
C 4 S.A., Luxembourg	84695	GPL, Grande Parfumerie du Luxembourg S.A., Luxembourg	84708
C3 S.A., Luxembourg	84683	(Le) Groupe S.M. International, S.à r.l., Luxembourg	84704
Cambium Distribution S.A., Luxembourg	84676	Haden S.A., Luxembourg	84706
Capag S.A., Luxembourg	84711	Helvetia Invest Holding S.A., Luxembourg	84674
Casino Luxembourg, A.s.b.l., Luxembourg	84713	Helvetia Invest Holding S.A., Luxembourg	84674
Chamberley S.A., Luxembourg	84683	Helvetia Invest Holding S.A., Luxembourg	84674
Comptoir Luxembourgeois pour le Jardinage et l'Agriculture, S.à r.l., Grevenmacher	84705	IBI-Consult, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	84708
Comptoir Luxembourgeois pour le Jardinage et l'Agriculture, S.à r.l., Grevenmacher	84706	Immobilière Tresco S.A., Luxembourg	84681
Crolux Shipping Co S.A., Luxembourg	84701	ING (L) Renta Fund, Sicav, Luxembourg	84701
Crucible S.A.H., Luxembourg	84692	Insinger Trust (Luxembourg) S.A., Luxembourg	84685
D.V. Invest S.A., Luxembourg	84702	Jucari S.A., Luxembourg	84683
Deprosa Holding S.A., Luxembourg	84682	Jupiter Investments S.A., Luxembourg	84693
Dunedin Investments, S.à r.l., Luxembourg	84703	Kaval S.A., Luxembourg	84702
Eco-Finproject S.A., Luxembourg	84690	Kellogg Lux I, S.à r.l., Luxembourg	84704
Electricité Jeannot Brücher & Fils, S.à r.l., Luxembourg	84715	Kellogg Lux II, S.à r.l., Luxembourg	84704

Kellogg Lux III, S.à r.l., Luxembourg	84704	Roscoe Investments S.A., Luxembourg	84698
Klein & Muller, S.à r.l., Luxembourg	84683	SD Worx S.A., Capellen	84705
Lady Shop Modes, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	84717	Selby S.A., Luxembourg	84686
Laridel Participations S.A., Luxembourg	84683	Selby S.A., Luxembourg	84689
Leatherlux S.A., Luxembourg	84702	Serco Facilities Management S.A., Luxembourg	84705
Lettres S.A., Luxembourg	84680	Sicris Immobilier S.A., Luxembourg	84675
Lettres S.A., Luxembourg	84680	SK Europe S.A., Luxembourg	84698
Lettres S.A., Luxembourg	84680	Société Créative S.A.H., Weiswampach	84693
LIL Luxembourg S.A., Luxembourg	84716	Société Créative S.A.H., Weiswampach	84694
LIL Luxembourg S.A., Luxembourg	84717	Steuerberatung Küpper, S.à r.l., Weiswampach	84675
Linster-Bureautique, S.à r.l., Luxembourg	84707	T.B.I. S.A., Luxembourg	84689
Lux Direct Line Services, S.à r.l., Dudelange	84681	Tag Domaines & Négoce S.A., Luxembourg	84712
Lux-Index US (Sicav), Luxembourg	84676	Tag Group (Holdings) S.A., Luxembourg	84712
M.J. Motorsport, A.s.b.l., Luxembourg	84678	Tag I.D. S.A., Luxembourg	84712
Magellano S.A., Luxembourg	84694	Taurus International S.A., Luxembourg	84695
Maison Moderne, S.à r.l., Luxembourg	84708	Taurus Investments S.A., Luxembourg	84698
Marinazur S.A., Luxembourg	84690	Tekfen International Finance & Investments S.A.H., Luxembourg	84703
Metal Mechanical Holding Corporation S.A., Luxembourg	84717	Tradecon S.A.H., Luxembourg	84681
Millicom International Cellular S.A., Bertrange	84718	Tradecon S.A.H., Luxembourg	84681
Millicom International Cellular S.A., Bertrange	84720	Transcom Worldwide S.A., Bertrange	84709
Minorco S.A., Luxembourg	84693	Transcom Worldwide S.A., Bertrange	84711
Naxos Finance S.A., Luxembourg	84695	Tridven S.A., Luxembourg	84692
Nostro, S.à r.l., Luxembourg	84715	V.B.L., S.à r.l., Rambrouch	84680
Nouvelle Hostellerie de la Gare S.A., Bascharage	84715	Valence S.A., Luxembourg	84675
Olivia S.A., Luxembourg	84682	Verda, S.à r.l., Tétange	84717
Programme 4 Patent Holdings S.A., Luxembourg	84694	(D')Wierkstat, S.à r.l., Itzig	84692
Rescue Unlimited, S.à r.l., Luxembourg	84680	WOPIC S.A.H., World Patents Improvements Company, Luxembourg	84682
Roper Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	84713		

HELVETIA INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 60.329.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS00843, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076679.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

HELVETIA INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 60.329.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS00848, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076672.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

HELVETIA INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 60.329.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS00850, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076693.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

STEUERBERATUNG KÜPPER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9990 Weiswampach, Maison 40.
R. C. Luxembourg B 93.118.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 21 juillet 2006, réf. DSO-BS00054, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 21 juillet 2006.

Signature.

(973060.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 juillet 2006.

VALENCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 92.314.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06390, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(075555.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

FREGATE FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 64.337.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale des Actionnaires s'est tenue à Luxembourg le 14 juin 2006 et a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a reconduit les mandats de MM. Frédéric Fasel, Pierre Etienne, Pierre-Alain Eggly, Jerry Hilger et Pierre Chèvre pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.
2. L'Assemblée a reconduit le mandat du Réviseur d'Entreprises DELOITTE S.A. pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour FREGATE FUND

PICTET FUNDS (EUROPE) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06754. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075591.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

SICRIS IMMOBILIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 85.967.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 10 mars 2005

Résolutions

Toutes les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

1. L'Assemblée Générale décide de révoquer la société MAZARS & GUERARD de son poste de Commissaire aux Comptes.
2. L'Assemblée Générale décide de nommer la société JAWER LUXEMBOURG S.A., ayant son siège au 6, rue Jean Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg au poste de Commissaire aux Comptes. Le mandat ainsi attribué prendra fin lors de l'Assemblée Générale à tenir en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07105. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076209.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

ATELIER DE SERRURERIE RAYMOND WEILAND, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1141 Luxembourg, 34, rue des Artisans.
R. C. Luxembourg B 22.444.

—
RECTIFICATIF

«Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2006, réf. LSO-BP05724, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2006 sous la référence: L060040197».

Sur la mention il n'y a pas lieu de lire

«ATELIER DE SERRURERIE RAYMOND WEYLAND, société à responsabilité limitée»

mais

«ATELIER DE SERRURERIE RAYMOND WEILAND, société à responsabilité limitée.»

Pour mention rectificative aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 25 juillet 2006.

Signature.

(075592.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

LUX-INDEX US (SICAV), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 75.343.

Les comptes annuels régulièrement approuvés, le rapport du conseil d'administration et le rapport du réviseur d'entreprises pour l'exercice clos au 31 mars 2006, enregistrés à Capellen, le 7 juillet 2006, volume 435, folio 65, case 11, enregistrés à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06829, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 24 juillet 2006.

Pour la société

A. Weber

Le notaire

(075720.3/236/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

BOUQUET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 53.208.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07550, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(075880.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

CAMBIUM DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 76.533.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 1^{er} juin 2006

Résolutions

Les actionnaires à l'unanimité ont décidé:

1. L'Assemblée Générale décide de révoquer Monsieur Bisconti Benedetto de son poste d'administrateur et de ne pas procéder à son remplacement;
2. L'Assemblée Générale décide de révoquer Monsieur Bisconti Benedetto de son poste d'administrateur-délégué et de ne pas procéder à son remplacement;
3. L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social de la société au 241, route de Longwy, L-1941 Luxembourg avec effet au 1^{er} juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07114. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076319.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

EONTECH VENTURES S.A. & ALPHA S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 86.050.

L'an deux mille six, le neuf juin.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg), lequel dernier nommé restera dépositaire de la présente minute.

A comparu:

Maître Jean-Michel Schmit, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de EONTECH VENTURES S.A. & ALPHA S.C.A., une société en commandite par actions, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 86.050, constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, prénommé, en date du 28 décembre 2001, publié au Recueil Spécial du Mémorial C n° 811 du 29 mai 2002 (la «Société») et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois en date du 18 novembre 2005 suivant acte notarié, publié au Recueil des Sociétés et Associations du Mémorial C, numéro 560 du 17 mars 2006,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par résolutions du gérant de la Société, prises le 8 juin 2006.

Une copie du procès-verbal desdites résolutions, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée.

Lequel comparant, agissant es dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter, ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que le capital social souscrit de la Société s'élevait actuellement à cent soixante-deux mille euros (EUR 162.000,-) divisé en cent seize mille six cent quarante (116.640) actions de catégorie A et douze mille neuf cent soixante (12.960) actions de catégorie B, d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) par action, intégralement libérées.

II.- Qu'en vertu de l'article six des statuts de la Société, le montant du capital autorisé de la Société est fixé à cinq cent mille euros (EUR 500.000,-) divisé en trois cent soixante mille (360.000,-) actions de catégorie A et quarante mille (40.000) actions de catégorie B, d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) par action.

III.- Qu'en vertu du même article six des statuts, le gérant de la Société a été autorisé à décider de l'augmentation du capital social de la Société en une ou plusieurs fois dans les limites du capital autorisé de la Société et de modifier l'article six des statuts de la Société de manière à refléter cette augmentation de capital.

IV.- Que le gérant de la Société a décidé le 8 juin 2006, en conformité avec les pouvoirs lui conférés en vertu de l'article six des statuts de la Société, de réaliser une augmentation du capital social souscrit de la Société à concurrence de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) en vue de porter le capital social souscrit de la Société de son montant actuel de cent soixante-deux mille euros (EUR 162.000,-) à celui de cent soixante-quatorze mille cinq cents euros (EUR 174.500,-) par la création et l'émission de neuf mille (9.000) nouvelles actions de la catégorie A et mille (1.000) nouvelles actions de la catégorie B d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune.

V.- Que toujours en vertu des pouvoirs lui conférés en vertu de l'article six des statuts de la Société, le gérant de la Société a accepté la souscription de la totalité des neuf mille (9.000) nouvelles actions de la catégorie A et des mille (1.000) nouvelles actions de la catégorie B, de même que la libération intégrale en numéraire de ces actions ensemble avec le paiement d'une prime d'émission par les actionnaires existants de la Société comme suit:

Souscripteur	Capital souscrit (EUR)	Nombre et catégorie d'actions souscrites	Libération et prime d'émission payée (EUR)
ASF OLIVE PARTNERSHIP	3.118,75	2.495 actions catégorie A	644.283,85
BANCA ETRURIA	560,00	448 actions catégorie A	115.687,04
BANCA LOMBARDA	560,00	448 actions catégorie A	115.687,04
TORO ASSICURAZIONI S.p.A.	4.198,75	3.359 actions catégorie A	867.394,57
THE EUROPEAN INVESTMENT FUND	2.812,50	2.250 actions catégorie A	581.017,50
EONTECH VENTURES S.A.	1.250,00	1.000 actions catégorie B	1.250,00
Total	12.500,00	9.000 actions catégorie A 1.000 actions catégorie B	2.325.320,00

VI.- Que les neuf mille (9.000) actions de la catégorie A et les mille (1.000) actions de catégorie B ont été souscrites par les souscripteurs susnommés et libérées intégralement par des versements en numéraire; qu'en outre une prime d'émission totale de deux millions trois cent douze mille huit cent vingt euros (EUR 2.312.820,-) a été versée correspondant à la libération intégrale d'une prime d'émission de deux cent cinquante-six euros et quatre-vingt-dix-huit centimes (EUR 256,98) par nouvelle action de catégorie A.

VII.- Que suite à la réalisation de cette augmentation du capital social souscrit, l'alinéa 1^{er} de l'article 6 des statuts de la Société est modifié en conséquence et aura désormais la teneur suivante:

Art. 6. Capital social. «Le capital social souscrit est de cent soixante-quatorze mille cinq cents euros (EUR 174.500,-) divisé en cent vingt-cinq mille six cent quarante (125.640) actions de catégorie A et treize mille neuf cent soixante (13.960) actions de catégorie B ayant toutes la même valeur nominale qui est d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) par action, toutes intégralement libérées.»

Evaluation - Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués à la somme de vingt-six mille euros.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, le comparant prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J.-M. Schmit, G. Lecuit.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 14 juin 2006, vol. 905, fol. 4, case 2. – Reçu 23.253,20 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 19 juillet 2006.

J.-J. Wagner.

(075265.3/239/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

EONTECH VENTURES S.A. & ALPHA S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 86.050.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 19 juillet 2006.

J.-J. Wagner.

(075267.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

M.J. MOTORSPORT, Association sans but lucratif.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 10, rue Jean Engling.

R. C. Luxembourg F 3.545.

STATUTS

Les soussignés, membres fondateurs:

Monsieur Laurent Calvi, demeurant au 10, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg, employé privé de nationalité belge;

Monsieur Rui De Jesus Reves, demeurant au 1, rue de l'Eglise, F-57710 Tressange, employé privé de nationalité portugaise;

Madame Nadine Biehlmann, demeurant au 1, rue de l'Eglise, F-57710 Tressange, employée privée de nationalité française;

Madame Catherine Putmans, demeurant au 10, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg, employée privée de nationalité belge;

créent par la présente une association sans but lucratif, régie par les dispositions de la loi du 21 avril 1928 telle qu'elle a été modifiée et les présents statuts.

Art. 1^{er}. L'association porte la dénomination M.J. MOTORSPORT, association sans but lucratif. Elle a son siège au 10, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg.

Art. 2. L'association a pour objet:

- regrouper des intéressés, adultes ou enfants, des sports motorisés en général et du Karting en particulier;
- organiser des activités surtout ayant un lien quelconque avec les sports motorisés;
- promouvoir des courses, des stages enfants;
- fournir aux membres l'appui matériel, logistique et humain nécessaire, pour le développement des activités sportives dans le cadre de l'objet de l'association;
- organiser des activités culturelles et récréatives pour ses membres et pour le public en général.

Art. 3. L'association poursuit son action dans une stricte indépendance politique, idéologique et religieuse.

Art. 4. Les membres, dont le nombre ne peut être inférieur à trois, sont admis par délibération du conseil d'administration à la suite d'une demande écrite.

Art. 5. Les membres ont la faculté de se retirer à tout moment de l'association après envoi de leur démission écrite au conseil d'administration. Est réputé démissionnaire après le délai de 2 mois à compter du jour de l'échéance tout membre qui refuse de payer la cotisation lui incombant.

Art. 6. Les membres peuvent être exclus de l'association si, d'une manière quelconque, ils portent gravement atteinte aux intérêts de l'association. A partir de la proposition d'exclusion formulée par le conseil d'administration, jusqu'à la décision définitive de l'assemblée générale statuant à la majorité des deux tiers des voix, le membre dont l'exclusion est envisagée, est suspendu de plein droit de ses fonctions sociales.

Art. 7. Les associés, démissionnaires ou exclus, ne peuvent porter atteinte à l'existence de l'association et n'ont aucun droit à faire valoir ni sur son patrimoine ni sur les cotisations payées.

Art. 8. La cotisation annuelle est fixée par l'assemblée générale. Elle ne peut être supérieure à 150 EUR.

Art. 9. L'assemblée générale, qui se compose de tous les membres, est convoquée par le conseil d'administration régulièrement une fois par an, et, extraordinairement, chaque fois que les intérêts de l'association l'exigent ou qu'un cinquième des membres le demandent par écrit au conseil d'administration.

Art. 10. La convocation se fait au moins 15 jours avant la date fixée pour l'assemblée générale, moyennant simple lettre missive devant mentionner l'ordre du jour proposé.

Art. 11. Toute proposition écrite signée d'un vingtième au moins des membres figurant sur la dernière liste annuelle doit être portée à l'ordre du jour. Aucune décision ne peut être prise sur un objet n'y figurant pas.

Art. 12. L'assemblée générale doit obligatoirement délibérer sur les objets suivants:

- modification des statuts et règlement interne;
- nomination et révocation des administrateurs et des réviseurs de caisse;
- approbation des budgets et comptes;
- dissolution de l'association.

Art. 13. L'assemblée générale ne peut valablement délibérer sur les modifications aux statuts que si l'objet de celles-ci est spécialement indiqué dans la convocation et si l'assemblée réunit les deux tiers des membres. Aucune modification ne peut être adoptée qu'à la majorité des deux tiers des voix. Si les deux tiers des membres ne sont pas présents, ou représentés à la première réunion, une seconde réunion peut être convoquée qui pourra délibérer, quel que soit le nombre des membres présents; dans ce cas la décision sera soumise à l'homologation du tribunal civil.

Toutefois, si la modification porte sur l'un des objets en vue desquels l'association s'est constituée, soit sur la dissolution, ces règles sont modifiées comme suit:

- a) la seconde assemblée ne sera valablement constituée que si la moitié au moins de ses membres sont présents;
- b) la décision n'est admise dans l'une ou dans l'autre assemblée, que si elle est votée à la majorité des trois quarts des voix des membres présents;
- c) si, dans la seconde assemblée, les deux tiers des membres ne sont pas présents, la décision devra être homologuée par le tribunal civil.

Art. 14. Les délibérations de l'assemblée sont portées à la connaissance des membres et des tiers par lettre confiée à la poste.

Art. 15. L'association est gérée par un conseil d'administration élu pour une durée de 6 années par l'Assemblée Générale. Le conseil d'administration se compose d'un président, d'un vice-président d'un secrétaire, d'un trésorier.

Art. 16. Le conseil d'administration qui se réunit sur convocation de son président ne peut valablement délibérer que si 2/3 membres au moins sont présents. Toute décision doit être prise à la majorité simple des membres élus.

Art. 17. Le conseil d'administration gère les affaires et les avoirs de l'association. Il exécute les directives à lui dévolues par l'assemblée générale conformément à l'objet de l'association.

Art. 18. Il représente l'association dans les relations avec les tiers. Pour que l'association soit valablement engagée à l'égard de ceux-ci, 2 signatures de membres en fonction sont nécessaires.

Art. 19. Le conseil d'administration soumet annuellement à l'approbation de l'assemblée générale le rapport d'activités, les comptes de l'exercice écoulé et le budget du prochain exercice.

L'exercice budgétaire commence le 1^{er} janvier de chaque année. Les comptes sont arrêtés le 31 décembre et soumis à l'assemblée générale.

Afin d'examen, l'assemblée désigne un réviseur de caisse. Le mandat de celui-ci est incompatible avec celui d'administrateur en exercice.

Art. 20. En cas de liquidation les biens sont affectés à une organisation ayant des buts similaires.

Art. 21. La liste des membres est complétée chaque année par l'indication des modifications qui se sont produites et ce au 31 décembre.

Art. 22. Les ressources de l'association comprennent notamment:

- les cotisations des membres;
- les subsides et subventions;
- les dons ou legs en sa faveur.

Art. 23. Toutes les fonctions exercées dans les organes de l'association ont un caractère bénévole et sont exclusives de toute rémunération.

Art. 24. Pour tout ce qui n'est pas réglementé par les présents statuts il est renvoyé à la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif, telle qu'elle a été modifiée, ainsi qu'au règlement interne en vigueur approuvé lors de la dernière assemblée générale.

Ainsi fait à Luxembourg, le 13 juillet 2006, par les membres fondateurs.

L. Calvi / R. De Jesus Reves / N. Biehlmann / C. Putmans

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09463. – Reçu 243 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075797.3//95) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

V.B.L., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8805 Rambrouch, 14A, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 98.934.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07552, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(075882.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

RESCUE UNLIMITED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 49.557.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06231, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(075894.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

LETTRES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 19.559.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06472, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2006.

Par mandat

N. Schaeffer

(075918.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

LETTRES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 19.559.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06471, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2006.

Par mandat

N. Schaeffer

(075916.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

LETTRES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 19.559.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06470, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2006.

Par mandat

N. Schaeffer

(075912.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

TRADECON S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 17.141.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06475, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Pour le conseil d'administration

Signature

(075920.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

TRADECON S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 17.141.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06477, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Pour le conseil d'administration

Signature

(075922.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

LUX DIRECT LINE SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3515 Dudelange, 80, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 92.057.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05220, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour la société

Signature

(075921.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

BERGER TRUST LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 41.323.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2006, réf. LSO-BS07769, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour le conseil d'administration

Signature

(075923.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

IMMOBILIERE TRESKO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 24.928.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05268, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(075942.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

84682

DEPROSA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 21.919.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2006, réf. LSO-BS07783, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(075925.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

OLIVIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 86.209.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05273, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(075944.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

WOPIC S.A., WORLD PATENTS IMPROVEMENTS COMPANY, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 8.057.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05279, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(075947.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

FINPROMOTION INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 97.124.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05284, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(075950.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

**ANGLO COAL NORTH CHINA EXPLORATION S.A., Société Anonyme,
(anc. PROSPERO S.A.).**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 30.055.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08329, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

Signature

Administrateur/Gérant

(075966.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

84683

CHAMBERLEY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 30.193.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05291, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(075951.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

JUCARI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 7A, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 38.296.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05299, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(075952.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

C3 S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1, rue Paul Henkes.
R. C. Luxembourg B 82.763.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05305, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(075953.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

KLEIN & MULLER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 1, rue Paul Henkes.
R. C. Luxembourg B 44.236.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05309, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(075955.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

LARIDEL PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 59.171.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 28 juin 2006 au siège social de la société

Résolutions

Toutes les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

1. Le conseil d'administration décide de transférer le siège social du 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg au 241, route de Longwy, L-1941 Luxembourg avec effet au 1^{er} juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07087. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076162.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

G.S.A., A.s.b.l., GROUPE SPELEOLOGIQUE DE L'ATTERT, Association sans but lucratif.

Siège social: L-8715 Everlange, 12, rue Principale.
R. C. Luxembourg F 1.526.

Par la présente, je soussigné Guy Even, président du GSA, association sans but lucratif fondée en 1996, tiens à vous informer de la modification de 9 articles de nos statuts.

Chapitre I^{er}.- Dénomination, siège, objet, durée

Art. 1^{er}. L'association sans but lucratif porte la dénomination GROUPE SPELEOLOGIQUE ET RADIESTHESIQUE DE L'ATTERT, A.s.b.l. en abrégé G.S.R.A., A.s.b.l.

Art. 2. Le siège de l'association est fixé à Everlange, commune d'Useldange.

Version modifiée:

Art. 1^{er}. L'association sans but lucratif porte la dénomination GROUPE SPELEOLOGIQUE DE L'ATTERT, A.s.b.l. en abrégé G.S.A., A.s.b.l.

Art. 2. Le siège de l'association est fixé au 12, rue Principale, L-8715 Everlange.

Chapitre II.- Membres

Art. 6. Devient membre effectif qui remplit les conditions suivantes:

- paiement de la carte de membre G.S.R.A. effectifs (cette cotisation ne pourra dépasser les cinquante euros).
- âge minimum de dix-huit ans.

Le paiement de la cotisation se fera par virement, versement ou règlement en espèces.

Art. 7. La qualité de membre effectif se perd par:

- la démission,
- le non-paiement des cotisations avant le 31 mars,
- par l'exclusion pour motifs établis par l'Assemblée Générale statuant à la majorité de deux tiers des voix des membres présents ou représentés.

Les membres démissionnaires ou exclus n'ont aucun droit à faire valoir sur le patrimoine de l'association ni sur les cotisations payées.

Version modifiée:

Art. 6. Devient membre effectif qui remplit les conditions suivantes:

- paiement de la carte de membre G.S.A. effectif (cette cotisation ne pourra dépasser les cinquante euros).
- âge minimum de seize ans, membre en dessous seize ans seulement avec l'accord d'au moins un de ses parents respectivement de la personne à laquelle sa garde a été confiée.

Le paiement de la cotisation se fera par virement, versement ou règlement en espèces.

La carte de membre effectif est seulement valable avec la signature du président.

Art. 7. La qualité de membre effectif se perd par:

- la démission,
- le non-paiement des cotisations avant le 31 mars,
- par l'exclusion pour motifs établis par la majorité du comité existant.

Les membres démissionnaires ou exclus n'ont aucun droit à faire valoir sur le patrimoine de l'association ni sur les cotisations payées.

Chapitre III.- Administration

Art. 10. Le comité a tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés à l'Assemblée Générale par la loi ou les présents statuts, il peut sous sa responsabilité, déléguer ses pouvoirs, soit pour la gestion de l'association, soit pour une ou plusieurs affaires déterminées à une ou plusieurs personnes choisies dans son sein ou en dehors.

Art. 13. Le comité élabore le règlement d'ordre intérieur.

Version modifiée:

Art. 10. Le comité a tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés à l'Assemblée Générale par la législation actuellement en vigueur ou les présents statuts. Il peut, sous sa responsabilité, déléguer ses pouvoirs, soit pour la gestion de l'association, soit pour une ou plusieurs affaires déterminées à une ou plusieurs personnes choisies dans son sein ou en dehors.

Art. 13. Le comité élabore le règlement d'ordre intérieur dont procès-verbal sera dressé et signé par tous les membres du comité.

Chapitre IV.- Assemblée Générale

Art. 14. Chaque année au courant du premier trimestre, les membres effectifs sont convoqués à une Assemblée Générale par le comité, aux fins d'approbation du rapport d'activités, des comptes et de l'exercice écoulé et du bilan. Le comité peut en tout temps convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire pour lui soumettre des propositions qu'il juge utiles. Il doit la convoquer lorsqu'un cinquième des membres effectifs le demande. Les convocations doivent mentionner l'ordre du jour; elles sont faites par avis postal au moins 14 jours ouvrables avant la date de l'Assemblée Générale.

Art. 17. En dehors des objets prévus par la loi, une délibération de l'Assemblée Générale est nécessaire pour:

- La fixation de la cotisation annuelle;
- l'approbation et les modifications du règlement d'ordre intérieur;
- l'exclusion d'un membre de l'association;
- la nomination des moniteurs;
- les engagements financiers dépassant un plafond à fixer par le règlement d'ordre intérieur.

Version modifiée:

Art. 14. Chaque année au courant du premier trimestre, les membres effectifs sont convoqués à une Assemblée Générale par le comité, aux fins d'approbation du rapport d'activités, des comptes et de l'exercice écoulé et du bilan. La majorité du comité existant peut en tout temps convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire pour lui soumettre des propositions qu'il juge utiles. Il doit la convoquer lorsque la majorité des membres effectifs le demande. Les convocations doivent mentionner l'ordre du jour; elles sont faites par avis postal au moins 14 jours ouvrables avant la date de l'Assemblée Générale.

Art. 17. En dehors des objets prévus par la loi, une délibération de l'Assemblée Générale est nécessaire pour:

- La fixation de la cotisation annuelle pour l'année qui suit;
- l'approbation et les modifications du règlement d'ordre intérieur;
- l'exclusion d'un membre de l'association;
- la nomination des moniteurs;
- les engagements financiers dépassant un plafond à fixer par le règlement d'ordre intérieur.

Chapitre V.- Sécurité, moniteurs

Art. 18. L'association prend les initiatives utiles en vue de faire respecter par ses membres les règles de sécurité et de prudence lors de la pratique de la spéléo. Les membres effectifs sont tenus de respecter les règles de sécurité et de prudence définies dans le règlement d'ordre intérieur. Tout membre de l'association pratiquant la spéléo devra s'assurer personnellement contre les accidents éventuels pouvant résulter de cette pratique auprès d'une Compagnie d'Assurances. L'association G.S.R.A. déclinant toute responsabilité, ne pourra être, en aucun cas, déclarée responsable d'un accident quelconque survenu lors de la pratique de la spéléo.

Version modifiée:

Art. 18. L'association prend les initiatives utiles en vue de faire respecter par ses membres les règles de sécurité et de prudence lors de la pratique de la spéléo. Les membres effectifs sont tenus de respecter les règles de sécurité et de prudence définies dans le règlement d'ordre intérieur. Tout membre de l'association pratiquant la spéléo devra s'assurer personnellement contre les accidents éventuels pouvant résulter de cette pratique auprès d'une Compagnie d'Assurances. L'association G.S.A. déclinant toute responsabilité, ne pourra être, en aucun cas, déclarée responsable d'un accident quelconque survenu lors de la pratique de la spéléo.

La modification de ces statuts trouve l'accord des membres du comité:

Everlange, le 22 mars 2006.

G. Even / M. Souvigé / E. Deltgen / C. Bourgraff / J. Thill / L. Klees.

Enregistré à Diekirch, le 2 mai 2006, réf. DSO-BQ00003. – Reçu 243 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(964751.3//97) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 juillet 2006.

INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 66.006.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08435, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

Signature.

(076030.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

ACHAB HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 17.244.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05313, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(075958.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

SELBY S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 113.843.

In the year two thousand and six, on the fourteenth day of June.
Before Us, Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven.

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of SELBY S.A., a company limited by shares, having its registered office in L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, incorporated by deed of the undersigned notary on the 12th day of January 2006, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C of the 14th day of April 2006, number 762, registered with the Luxembourg trade and companies' register under section B number 113.843.

The meeting is presided by Mr Frank Verdier, private employee, residing professionally in Luxembourg, who appointed as secretary Ms Jana Strischek, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mrs Didem Berghmans, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I.- That the agenda of the meeting is the following:

1. To increase the share capital of the company by an amount of EUR 200.- in order to raise it from its present amount of EUR 31,000.- to EUR 31,200.- by contribution in cash.

2. Subscription and payment in cash of the 2 new shares of EUR 100.- each respectively by Mr Huseyin Akbas and Mr Muammer Ergin and waiver by Mr Ben L.J. Krüger of his subscription right to the aforementioned increase of the share capital;

3. Subsequent amendment of article 5 of the articles of association.

4. Approval of the resignation of the director FIDES (LUXEMBOURG) S.A., a Luxembourg public limited liability company with registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, with immediate effect.

5. Discharge to FIDES (LUXEMBOURG) for the exercise of its mandate.

6. Appointment of MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., a Luxembourg public limited liability company with registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg as director B of the company for a duration of 6 years with immediate effect.

7. Appointment of MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., a Luxembourg public limited liability company with registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg as director B of the company for a duration of 6 years with immediate effect.

8. Appointment of Mr Frank W. J.J. Welman, residing in Bridel as director B of the company for a duration of 6 years with immediate effect.

9. Sundries.

II.- That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, after having been signed by the shareholders and the proxies of the represented shareholders, has been controlled and signed by the board of the meeting.

The proxies of the represented shareholders, if any, initialled *ne varietur* by the appearing parties, will remain annexed to the present deed.

III.- That the present meeting, representing hundred per cent of the corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, takes unanimously the following resolutions:

First resolution

The general shareholders' meeting unanimously resolves to increase the subscribed share capital of the Company in the amount of two hundred Euro (EUR 200.-) in order to bring the subscribed share capital of the Company from its current amount of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-) to thirty-one thousand two hundred Euro (EUR 31,200.-) by issuing of two (2) new shares each with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-), vested with the same rights and obligations as the existing shares.

Subscription - Payment

Waiver is given by Mr Ben L.J. Krüger, residing at Huber Jaminstraat 28, 6226 DK Maastricht, the Netherlands, of his preferential subscription right, here represented by MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. a company having its registered office in L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, registered with the Luxembourg trade and companies' register under section B number 9.098, here represented by two of its proxyholders Mr Frank Verdier and Mr Marcus Dijkerman, both residing professionally in L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy by virtue of a proxy given under private seal.

The total of the new shares are then subscribed by:

- Mr Huseyin Akbas, residing at Korte Hoefstraat 21, 5046 DA Tilburg, the Netherlands, here represented by MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., prenamed, itself represented by its two above prenamed proxyholders, by virtue of a proxy given under private seal who declares to subscribe for one (1) newly issued share and to pay up it by contribution in cash amounting to one hundred Euro (EUR 100.-); and

- Mr Muammer Ergin, residing at Sweelinckstraat 1, 5144 VA Waalwijk, the Netherlands, here represented by MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., prenamed, itself represented by its two above prenamed proxyholders, by virtue of a proxy given under private seal who declares to subscribe for one (1) newly issued share and to pay up it by contribution in cash amounting to one hundred Euro (EUR 100.-).

The two shares have been fully paid-up in cash, so that the amount of two hundred Euro (EUR 200.-) is from now at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary by a bank certificate.

Second resolution

As a result of the first resolution, the general shareholders' meeting unanimously resolves to amend Article 5.1 of the statutes to be read as follows:

Art. 5. Share Capital

5.1 The Company's subscribed share capital amounts to thirty-one thousand two hundred Euro (EUR 31,200.-) represented by three hundred and twelve (312) shares having a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each (the «Shares»).

There being no further business, the meeting is closed.

Third resolution

The general meeting approves the resignation of the directors FIDES (LUXEMBOURG) S.A., a Luxembourg public limited liability company with registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, with immediate effect and grants it discharge for the exercise of its duties.

Fourth resolution

The general meeting decides to appoint for a duration of 6 years with immediate effect:

- MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., a Luxembourg public limited liability company with registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B number 41.471 as director B of the company;
- MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., a Luxembourg public limited liability company with registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B number 9.098 as director B of the company; and
- Mr Frank W. J.J. Welman, residing at rue de Carrefours 26, L-8124 Bridel, born on 21st day of September 1963 in Rotterdam, as director B of the company.

Declaration

The undersigned notary states in compliance with Article 32-1 of company law, as modified, that the conditions of Article 26 of this law have been observed.

Expenses

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated to about one thousand two hundred Euro (EUR 1,200.-).

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing all known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the board of the meeting signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le quatorze juin.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SELBY S.A., avec siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 12 janvier 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 762 du 14 avril 2006, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 113.843.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Frank Verdier, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Jana Strischek, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Didem Berghmans, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Augmentation du capital social d'un montant de EUR 200,- pour porter son montant actuel de EUR 31.000,- à EUR 31.200,- par un versement en espèces;
2. Souscription et libération intégrale des deux nouvelles actions par M. Huseyin Akbas et M. Muammer Ergin et renonciation par M. Ben L. J. Krüger à son droit de souscription préférentielle;
3. Modification subséquente de l'article 5 des statuts;
4. Démission de l'administrateur FIDES (LUXEMBOURG) S.A., un société anonyme de droit luxembourgeois avec siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet immédiat;
5. Décharge à accorder à FIDES (LUXEMBOURG) S.A. pour l'exercice de son mandat;
6. Nomination de MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., un société anonyme de droit luxembourgeois avec siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en qualité d'administrateur B pour une période de 6 ans avec effet immédiat;

7. Nomination de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois avec siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en qualité d'administrateur B pour une période de 6 ans avec effet immédiat;

8. Nomination de Monsieur W. J.J. Welman, demeurant rue de Carrefours 26, L-8124 Bridel, en qualité d'administrateur A pour une période de 6 ans avec effet immédiat;

9. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées aux présentes les éventuelles procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que la présente assemblée, réunissant cent pour cent du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide à l'unanimité d'augmenter le capital souscrit de la société d'un montant de deux cents euros (EUR 200,-) pour porter le capital social de la société de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) à trente et un mille deux cents euros (EUR 31.200,-) par l'émission de deux (2) nouvelles actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

Souscription - Libération

Renonciation est donnée par Monsieur Ben L.J. Krüger, demeurant à Huber Jaminstraat 28, 6226 DK Maastricht, Pays-Bas, à son droit de souscription préférentielle, ici représenté par MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., un société anonyme de droit luxembourgeois avec siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, elle-même représentée par deux de ses fondés de pouvoir Messieurs Frank Verdier and Marcus Dijkerman, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Les deux nouvelles actions sont souscrites à l'instant par:

- Monsieur Huseyin Akbas, demeurant à Korte Hoefstraat 21, 5046 DA Tilburg, Pays-Bas, ici représenté par MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., prénommée, elle-même représentée par deux de ses fondés de pouvoir mentionnés ci-dessus, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé qui déclare souscrire une (1) action nouvellement émise et la libérer par un apport en espèces s'élevant à cent euros (EUR 100,-); et

- Muammer Ergin, demeurant à Sweelinckstraat 1, 5144 VA Waalwijk, Pays-Bas, ici représenté par MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., un société anonyme de droit luxembourgeois avec siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, elle-même représentée par deux de ses fondés de pouvoir mentionnés ci-dessus, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé qui déclare souscrire une (1) action nouvellement émise et la libérer par un apport en espèces s'élevant à cent euros (EUR 100,-).

Les deux actions sont libérées en espèces de sorte que le montant de deux cents euros (EUR 200,-) est à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire.

Deuxième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article 5.1 des statuts, lequel aura désormais la teneur suivante:

«Art. 5. Capital social

5.1 La Société a un capital souscrit de trente et un mille deux cents euros (EUR 31.200,-) divisé en trois cent douze (312) actions, ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune (les «Actions»).

Troisième résolution

L'assemblée générale accepte la démission de FIDES (LUXEMBOURG) S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois avec siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet immédiat et lui accorde décharge pour l'exercice de son mandat.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de nommer pour une période de 6 ans:

- MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., R.C.S. Luxembourg B numéro 41.471 une société anonyme de droit luxembourgeois avec siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en qualité d'administrateur B avec effet immédiat;

- MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., R.C.S. Luxembourg B numéro 9.098 une société anonyme de droit luxembourgeois avec siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en qualité d'administrateur B avec effet immédiat; et

- Monsieur W. J.J. Welman, demeurant rue de Carrefours 26, L-8124 Bridel, né le 21 septembre 1963 à Rotterdam, en qualité d'administrateur A avec effet immédiat.

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président prononce la clôture de l'assemblée.

84689

Déclaration

Le notaire soussigné déclare conformément aux dispositions de l'Article 32-1 de la loi coordonnée sur les sociétés que les conditions requises pour l'augmentation de capital, telles que contenues à l'Article 26, ont été remplies.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande des comparants, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Verdier, J. Strischek, D. Berghmans, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2006, vol. 154S, fol. 15, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 24 juillet 2006.

P. Bettingen.

(074172.3/202/204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2006.

SELBY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 113.843.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 24 juillet 2006.

P. Bettingen.

(074173.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2006.

T.B.I. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 60.841.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05320, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(075961.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

GELUCO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 122, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 14.992.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06324, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076538.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

GELUCO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 122, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 14.992.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06326, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076540.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

84690

AMMIN COAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragançe.
R. C. Luxembourg B 77.872.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08331, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

Signature

Administrateur/Gérant

(075964.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

MARINAZUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 23.575.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05326, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(075965.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

ECO-FINPROJECT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 90.298.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05333, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(075969.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

ANGLO AUSTRALIA INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragançe.
R. C. Luxembourg B 111.825.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS05781, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

Signature

Administrateur/Gérant

(075971.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

A.R.H. LIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragançe.
R. C. Luxembourg B 16.080.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS05777, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

Signature

Administrateur/Gérant

(075973.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

84691

GLOOSCAP S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 65.183.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05341, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(075975.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

ANGLO COAL CERREJON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 108.656.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS05788, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

Signature

Administrateur/Gérant

(075977.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

ANGLO COAL CMC 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 90.365.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS05793, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

Signature

Administrateur/Gérant

(075979.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

ANGLO COAL CMC 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 90.366.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS05796, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

Signature

Administrateur/Gérant

(075981.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

ANGLO COAL CMC SNC, Société en nom collectif.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 90.367.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS05799, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

Signature

Administrateur/Gérant

(075984.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

D'WIERKSTAT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Itzig, 10, rue de Contern.

R. C. Luxembourg B 18.272.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05380, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(075986.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

ANGLO DIAMOND INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R. C. Luxembourg B 102.448.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS05804, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

Signature

Administrateur/Gérant

(075987.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

ANGLO OPERATIONS (INTERNATIONAL) LIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R. C. Luxembourg B 68.630.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS05821, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

Signature

Administrateur/Gérant

(075989.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

CRUCIBLE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R. C. Luxembourg B 12.744.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS05832, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

Signature

Administrateur/Gérant

(075990.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

TRIDVEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 48.155.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09182, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

TRIDVEN S.A.

Signature

(075993.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

JUPITER INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 62.548.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS05834, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

Signature

Administrateur/Gérant

(075994.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

MINORCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 12.139.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS05842, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

Signature

Administrateur/Gérant

(075995.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

SOCIETE CREATIVE S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 102, Auf dem Kiemel.
R. C. Luxembourg B 102.965.

L'an deux mille six, le onze juillet.

Par-devant Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux.

S'est réunie l'assemblée générale des actionnaires de la société anonyme SOCIETE CREATIVE S.A.H., avec siège social à L-9952 Drinklange, maison 1E, R.C.S. B 102.965,

constituée suivant acte reçu par Maître Emile Schlessler, alors notaire de résidence à Echternach, en date du 19 février 1988,

publié au Mémorial C N° 140 du 26 mai 1988, page 6.644,

modifié une dernière fois suivant acte reçu par Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, en date du 31 mai 1994,

publié au Mémorial C N° 417 du 25 octobre 1994, page 20.015.

La séance est ouverte à 10.55 heures sous la présidence de Monsieur Frank Probst, administrateur, demeurant à B-4780 St. Vith, Rodter Strasse 26.

Le président choisit comme secrétaire Mademoiselle Danielle Geiben, employée privée, demeurant à Marnach et comme scrutateur Mademoiselle Cindy Nicolas, employée privée, demeurant à Hosingen.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur la liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarant se référer.

Ladite liste de présence après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

L'intégralité du capital social étant présente ou représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

La présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre de jour:

- 1.- Transfert du siège social et modification de l'alinéa 1^{er} de l'article 2.
- 2.- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour une durée de six ans.
- 3.- Renouvellement du conseil d'administration et de l'administrateur-délégué pour une durée de six ans.
- 4.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci aborde l'ordre du jour, et après délibération, prend, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Première résolution

Le siège social est transféré de L-9952 Drinklange, maison 1E à L-9991 Weiswampach, 102, Auf dem Kiemel et l'article 1^{er} alinéa 2 aura la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}, alinéa 2.** Cette société aura son siège à Weiswampach.»

L'adresse est fixée à L-9991 Weiswampach, 102, Auf dem Kiemel.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes Madame Maryline Probst, née à St. Vith (B), le 11 janvier 1966, demeurant à B-4784 St. Vith, 3 Ober-Emmels pour une durée de six ans.

Troisième et dernière résolution

L'assemblée générale décide de renouveler le conseil d'administrateur pour une durée de six ans:

1.- Monsieur Lambert Probst, administrateur, né à St. Vith (B), le 10 mars 1925, demeurant à B-4780 St. Vith, 26 Rodter Strasse;

2.- Monsieur Frank Probst, administrateur, né à St. Vith (B), le 9 novembre 1956, demeurant à B-4780 St. Vith, 26 Rodter Strasse;

4.- Monsieur Joseph Backes, administrateur, né à Meyerode (B), le 22 mars 1956, demeurant à B-4780 St. Vith, 33 Pruemmer Strasse.

Monsieur Frank Probst, prénommé, est nommé administrateur-délégué pour six années pouvant engager la société par sa signature individuelle.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 11.10 heures.

Dont acte, fait et passé à Clervaux.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Probst, D. Geiben, C. Nicolas, M. Weinandy.

Enregistré à Clervaux, le 12 juillet 2006, vol. 355, fol. 69, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Rodenbour.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clervaux, le 17 juillet 2006.

M. Weinandy.

(971182.3/238/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 juillet 2006.

SOCIETE CREATIVE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 102, Auf dem Kiemel.

R. C. Luxembourg B 102.965.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clervaux, le 17 juillet 2006.

M. Weinandy.

(971196.3/238/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 juillet 2006.

PROGRAMME 4 PATENT HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R. C. Luxembourg B 33.666.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS05844, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

Signature

Administrateur / Gérant

(075996.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

MAGELLANO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 57.052.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09186, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

MAGELLANO S.A.

Signature

(075997.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

TAURUS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 53.603.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS05849, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

Signature

Administrateur / Gérant

(075998.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

NAXOS FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 70.870.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09187, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

NAXOS FINANCE S.A.

Signature

(076000.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

C 4 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 117.894.

STATUTS

L'an deux mille six, le neuf juin.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- La société anonyme IKODOMOS HOLDING, avec siège social à L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy, ici représentée par Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à L-6410 Echternach, 11, Impasse Alferweiher, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

2.- La société anonyme PROMOBE FINANCE S.A., avec siège social à L-5865 Alzingen, 37, rue de Roeser, ici dûment représentée par son administrateur-délégué Monsieur Flavio Becca, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-5865 Alzingen, 37, rue de Roeser.

La prédite procuration, signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lesquelles comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Titre 1^{er}. Dénomination, Siège social, Objet, Durée, Capital social

Art. 1^{er}. Il existe une société anonyme sous la dénomination de C 4 S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être créé par simple décision du conseil d'administration des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer le siège social provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La société aura une durée illimitée.

Art. 2. La société a pour objet l'achat, la vente, la gestion, la location, la promotion et la mise en valeur d'immeubles, ainsi que toute opération se rapportant directement ou indirectement à cet objet social.

En général, la société pourra faire toutes opérations mobilières et immobilières, commerciales, industrielles ou financières ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

La société pourra dans le cadre de son activité accorder notamment hypothèque ou se porter caution réelle d'engagement en faveur de tiers.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

Art. 3.

3.1. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par cinquante (50) actions de catégorie A et cinquante (50) actions de catégorie B de trois cent dix euros (310,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives. L'assemblée générale délibérant à une majorité de 75% peut autoriser la conversion des actions en actions au porteur.

3.2. L'actionnaire qui souhaite céder tout ou partie de ses actions à d'autres personnes, actionnaires ou non-actionnaires, est obligé de solliciter par lettre recommandée le consentement du conseil d'administration en l'informant de toutes les conditions relatives à la cession projetée. Il indiquera notamment de manière précise:

- l'identité du candidat cessionnaire;
- le nombre d'actions que le candidat cessionnaire souhaite acquérir;
- le prix que le candidat cessionnaire propose de payer pour ces actions;
- les conditions de paiement et les autres conditions qui régissent la cession proposée des actions.

3.3. Le conseil d'administration doit prendre position pour ou contre cette demande endéans 1 mois de la réception de celle-ci.

3.4. En cas de refus de consentement, le conseil d'administration est obligé à trouver un candidat acheteur pour les actions à céder.

Le conseil d'administration est tenu à offrir ces actions d'abord aux autres associés. A cette fin, il doit avertir les autres actionnaires par lettre recommandée, à envoyer dans les huit jours du refus du consentement, de toutes les conditions de la cession projetée.

Les actionnaires qui seraient disposés à acquérir tout ou partie des actions mises en vente sont obligés à mettre au courant le conseil d'administration de leurs intentions dans le mois de la réception de la lettre recommandée.

Si aucun associé n'est disposé à acquérir les actions mises en vente ou si seulement une partie desdites actions trouvent un candidat acheteur, le conseil d'administration est autorisé à offrir les actions restantes à des tiers.

Si plusieurs associés sont en concours pour racheter les actions, celles-ci seront partagées entre les intéressés au prorata du nombre des titres qu'ils possèdent.

Au cas où cette répartition donnerait lieu à des rompus, la société rachèterait ses propres actions à concurrence du solde issu d'une répartition selon le prorata défini ci-dessus.

3.5. En cas de non accord des parties sur le prix de la cession, celui-ci sera fixé par des experts à choisir sur la liste des Réviseurs d'Entreprises agréés au Luxembourg. Chaque partie désigne son expert et ceux-ci désignent un troisième expert pour les départager.

Au cas où une des parties n'a pas désigné son expert dans les huit jours de l'invitation que l'autre partie lui a communiquée par lettre recommandée et au cas où les experts désignés par les parties ne peuvent se convenir sur le choix du troisième, la désignation des experts sera effectuée par le Président du tribunal de commerce du siège de la société à la requête de la partie la plus diligente.

Les frais d'expertise et de procédure sont à charge de chacune des parties à concurrence de la moitié.

La décision des experts n'est pas susceptible d'appel.

La détermination du prix de cession des actions par les experts oblige les associés à les acquérir.

3.6. Par dérogation à ce qui précède, l'assemblée générale, délibérant à l'unanimité, peut déterminer elle-même le prix de cession des actions en prévision de cessions ultérieures éventuellement projetées jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale décidant de l'approbation des comptes annuels.

3.7. Au cas où le conseil d'administration n'a trouvé aucun acheteur et s'il en a averti l'associé cédant dans les trois mois de son refus, l'associé cédant est libre de vendre ses actions dans les trois mois suivant à un intéressé de son choix.

Ces trois mois passés, les actions à céder seront à nouveau soumises au règlement déterminé ci-avant et les formalités dont il était question précédemment devront être accomplies à nouveau s'il y a lieu.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les limites fixées par la loi.

Titre II. Administration, Surveillance

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de quatre membres, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs sont rééligibles.

Art. 5. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale. Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement si tous ses membres ont été valablement convoqués par lettre recommandée à la poste avec un préavis d'au moins 3 semaines. Le mandat entre administrateurs est admis s'il est donné par écrit.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration. Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

Art. 6. Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

Pour les actes de gestion quotidienne la société se trouve engagée par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

Pour tous les autres actes la société est engagée par la signature conjointe d'un administrateur de la catégorie A ensemble avec celle d'un administrateur de la catégorie B.

Art. 7. Le conseil d'administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Art. 8. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, ils sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles.

Titre III. Assemblée générale et Répartition des bénéfices

Art. 9. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

L'assemblée générale décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net.

Art. 10. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le deuxième mardi du mois de mai, à 10.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Titre IV. Exercice social, Dissolution

Art. 11. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 12. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Titre V. Disposition générale

Art. 13. La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2006.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2007.
- 3) Exceptionnellement, la première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires, désignant le premier conseil d'administration.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les actions ont été souscrites de la manière suivante:

1.- La société anonyme IKODOMOS HOLDING, prédésignée, cinquante actions de catégorie A	50
2.- La société anonyme ROMOBE FINANCE S.A., prédésignée, cinquante actions de catégorie B	50
Total: cent actions	100

Toutes les actions ont été entièrement libérées en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) est à la disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de mille trois cent cinquante euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à quatre et celui des commissaires aux comptes à un.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

Administrateurs de catégorie A:

- a) Monsieur Eric Lux, administrateur de sociétés, né à Luxembourg, le 19 décembre 1967, demeurant professionnellement à L-8070 Bertrange, 23, Z.A. Bourmicht;
- b) Monsieur Edouard Lux, administrateur de sociétés, né à Greisch, le 15 juin 1938, demeurant professionnellement à L-1474 Luxembourg, 5, Sentier de l'Espérance.

Administrateurs de catégorie B:

c) Monsieur Aldo Becca, administrateur de sociétés, né à Valtopina/Perugia (Italie), le 1^{er} septembre 1934, demeurant professionnellement à L-5865 Alzingen, 37, rue de Roeser;

d) Monsieur Flavio Becca, administrateur de sociétés, né à Luxembourg, le 18 juin 1962, demeurant professionnellement à L-5865 Alzingen, 37, rue de Roeser.

3.- Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

La société à responsabilité limitée ABAX AUDIT, avec siège social à L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy, R.C.S. Luxembourg section B numéro 27.761.

4.- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2012.

5.- L'adresse de la société est fixée à L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

6.- Faisant usage de la faculté offerte par la disposition transitoire (3), l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société Monsieur Eric Lux, préqualifié, lequel pourra engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, ès qualités qu'il agit, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Thill, F. Becca, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 22 juin 2006, vol. 536, fol. 100, case 1. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 18 juillet 2006.

J. Seckler.

(075479.3/231/181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

TAURUS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R. C. Luxembourg B 45.055.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS05853, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

Signature

Administrateur / Gérant

(076001.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

ROSCOE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 63.696.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09190, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

ROSCOE INVESTMENTS S.A.

Signature

(076006.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

SK EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 112.303.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09193, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

SK EUROPE S.A.

Signature

(076008.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

GOLDEN CAPE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 117.920.

STATUTS

L'an deux mille six, le dix-huit juillet.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

Ont comparu:

1.- INTERNATIONAL BUSINESS SERVICES INC., ayant son siège social à Panama-City (République de Panama), représentée par Mademoiselle Jeanne Piek, employée privée, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

en vertu d'une procuration générale, déposée au rang des minutes du notaire Robert Schuman, de résidence à Diferdange, suivant acte du 3 février 1998, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 février 1998, volume 833, folio 9, case 4;

2.- GLOBAL SERVICES OVERSEAS INC., ayant son siège social à Panama-City, représentée par Mademoiselle Jeanne Piek, prénommée,

en vertu d'une procuration générale, déposée au rang des minutes du notaire Robert Schuman, de résidence à Diferdange, suivant acte du 3 février 1998, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 février 1998, volume 833, folio 9, case 3.

Lesquelles comparantes, représentées comme indiqué ci-avant, ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de GOLDEN CAPE S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, laquelles, notwithstanding ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière, et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques, se rattachant directement ou indirectement à son objet.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet, notamment en empruntant, en toutes monnaies, par voie d'émission et d'obligations et en prêtant aux sociétés dont il est question à l'alinéa précédent.

La société pourra faire, en outre, toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières dans tous secteurs, qui peuvent lui paraître utiles à l'accomplissement de son objet.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,00), divisé en trois cent dix (310) actions de cent euros (EUR 100,00) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation de capital, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La société se trouve engagée, à l'égard des tiers, soit par la signature individuelle du président du conseil d'administration, soit par la signature collective de deux administrateurs.

Art. 6. Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Pour la première fois, le président du conseil d'administration peut être nommé par l'assemblée générale extraordinaire.

Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Par dérogation, le premier exercice commencera aujourd'hui-même pour finir le trente et un décembre deux mille six.

Art. 9. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier lundi du mois de juin de chaque année à 15.00 heures, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 12. La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparantes préqualifiées déclarent souscrire les actions comme suit:

1.- INTERNATIONAL BUSINESS SERVICES INC., prénommée, cent cinquante-cinq actions	155
2.- GLOBAL SERVICES OVERSEAS INC., prénommée, cent cinquante-cinq actions	155
Total: trois cent dix actions	310

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que le montant intégral du capital social se trouve à la disposition de la société, la preuve en ayant été rapportée au notaire qui le constate.

Constatation

Le notaire soussigné a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de quatre mille euros (EUR 4.000,00).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se considérant comme dûment convoquées, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

Sont nommés administrateurs:

a) Monsieur Jean Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt;

b) Monsieur Farid Bentebbal, comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt;

c) Mademoiselle Jeanne Piek, employée privée, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille douze.

2.- Le nombre des commissaires est fixé à un.

Est nommé commissaire aux comptes:

REVILUX S.A., société anonyme, ayant son siège social à L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille douze.

3.- Le siège social est établi à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la représentante des comparantes, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Piek, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, vol. 154S, fol. 67, case 3. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

E. Schlessler.

(075647.3/227/136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

ING (L) RENTA FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 29.732.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 juillet 2006

Conseil d'administration:

Démission de Monsieur Eugène Muller en date du 1^{er} janvier 2006.

Démission de Monsieur Philippe Catry en date du 15 mars 2006.

Ratification de la cooptation en date du 1^{er} janvier 2006 de Monsieur Paul Suttor, 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg.

Ratification de la cooptation en date du 15 mars 2006 de Monsieur Philippe Gusbin, 1, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg.

Nomination de Messieurs Paul Suttor et Philippe Gusbin.

Reconduction du mandat des administrateurs suivants: Monsieur Odilon De Groote, Monsieur Jean Sonnevill et Monsieur Christiaan de Haan.

Réviseur:

Reconduction de mandat de la société ERNST & YOUNG, 7, Parc d'Activités Syrdall à L-5365 Munsbach.

Les mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice, arrêtés au 31 mars 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Par délégation

ING INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2006, réf. LSO-BS07979. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076004.3//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

CROLUX SHIPPING Co S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 74.097.

—
EXTRAIT

Le 2 juin 2006 s'est tenue une Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires au siège social de la société durant laquelle les résolutions suivantes ont été prises:

1. Les mandats des membres du Conseil d'Administration, à savoir Monsieur Vicko Batinica, Madame Miljana Macanovic, Madame Nela Livacic and Monsieur Raymond Van Herk ont été renouvelés pour une période de cinq ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui se tiendra en 2011;

2. L'Assemblée a ratifié tous les actes, généralement quelconques, faits par eux jusqu'à ce jour.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2006, réf. LSO-BR09279. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077529.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2006.

KAVAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 112.304.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09194, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

KAVAL S.A.

Signature

(076010.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

D.V. INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 88.884.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09196, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

D.V. INVEST S.A.

Signature

(076012.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

LEATHERLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 82.745.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09198, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

LEATHERLUX S.A.

Signature

(076016.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

ERAORAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 77.371.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09199, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

ERAORAFIN S.A.

Signature

(076019.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

BUTTONS LINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 62.934.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09203, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

BUTTONS LINE S.A.

Signature

(076022.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

BOLDAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 78.954.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09204, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

BOLDAM S.A.

Signature

(076024.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

ABACUS PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 112.342.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09206, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

ABACUS PARTNERS S.A.

Signature

(076025.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

TEKFEN INTERNATIONAL FINANCE & INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 49.323.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS09092, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Signatures.

(076035.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

AUTO-MOTO-ECOLE HENRI PIERRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4660 Differdange, 17, rue Michel Rodange.
R. C. Luxembourg B 85.401.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03342, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

Signature

(076116.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

DUNEDIN INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 88.883.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2005 of GEORGE WESTON LIMITED, enregistrés à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08247, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Signature.

(076041.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

EPARFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 51.846.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 20 juillet 2006, réf. LSO-BS08044, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Signature.

(076069.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

KELLOGG LUX II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 103.832.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BS09239, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

En date du 11 juillet 2006 (Ref: LSO-BS03661), nous avons publié des comptes avec un profit de EUR 242.000,- et un solde à reporter de EUR 242.000,-, merci de modifier ces chiffres comme indiqués ci-dessous.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Signature.

(076073.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

KELLOGG LUX III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 75.000.000,-.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 103.520.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BS09242, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

En date du 11 juillet 2006 (Ref: LSO-BS03665), nous avons publié des comptes avec un profit de EUR 7.438.000,- et un solde à reporter de EUR 7.438.000,-, merci de modifier ces chiffres comme indiqués ci-dessous.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Signature.

(076077.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

KELLOGG LUX I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 262.500,-.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 103.831.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BS09244, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

En date du 11 juillet 2006 (Ref: LSO-BS03660), nous avons publié des comptes avec une perte de EUR 391.000,- et un solde à reporter de (EUR 391.000,-), merci de modifier ces chiffres comme indiqués ci-dessous.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Signature.

(076082.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

LE GROUPE S.M. INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 109.180.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09246, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

Signature.

(076085.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

SERCO FACILITIES MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 48.506.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS08178, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076104.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

SD WORX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 89F, Pafebruch, Parc d'activité Mamer/Capellen.
R. C. Luxembourg B 90.737.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS08720, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076106.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

FORTIS LUXEMBOURG-IARD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 30.414.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2006, réf. LSO-BS09659, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Signature.

(076107.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

**COMPTOIR LUXEMBOURGEOIS POUR LE JARDINAGE ET L'AGRICULTURE, S.à r.l.,
Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-67357 Grevenmacher, 2A, avenue Prince Henri.
H. R. Luxemburg B 42.826.

Im Jahre zweitausendsechs, den zwölften Juni.

Vor dem unterzeichneten Henri Beck, Notar mit dem Amtswohnsitz in Echternach.

Sind erschienen:

1.- Die Kommanditgesellschaft deutschen Rechtes J. Christoffel Jr, mit Sitz in D-54292 Trier, Ruwerer Strasse 26, eingetragen im Handelsregister des Amtsgerichts Wittlich unter der Nummer HRA 2.030, hier vertreten durch ihren geschäftsführenden persönlich haftenden Gesellschafter Herrn Winfried Christoffel, Diplomkaufmann, wohnhaft in D-54296 Trier, Neuwiese 14.

2.- Herr Winfried Christoffel, vorgeannt, handelnd in eigenem Namen.

Welche Komparanten, vertreten oder anwesend wie vorerwähnt, erklären, dass sie die alleinigen Gesellschafter der Gesellschaft COMPTOIR LUXEMBOURGEOIS POUR LE JARDINAGE ET L'AGRICULTURE, S.à r.l., mit Sitz in L-6687 Mertert, 18, Cité Aalmauer sind, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 42.826.

Dass besagte Gesellschaft gegründet wurde zufolge Urkunde aufgenommen durch Notar Joseph Gloden, mit dem Amtswohnsitz in Grevenmacher, am 2. Februar 1993, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations Nummer 194 vom 30. April 1993, und deren Statuten abgeändert wurden zufolge Urkunde aufgenommen durch denselben Notar Joseph Gloden, am 22. April 1996, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 370 vom 2. August 1996.

Alsdann haben die Komparanten, vertreten oder anwesend wie vorerwähnt, den unterzeichneten Notar ersucht Nachstehendes wie folgt zu beurkunden:

Erster Beschluss

Die Gesellschafter beschliessen das Kapital in Euro umzuwandeln.

Das Gesellschaftskapital beträgt demzufolge zwölftausenddreihundertvierundneunzig Euro achtundsechzig Cent (EUR 12.394,68).

Die Gesellschafter beschliessen das Gesellschaftskapital um fünf Euro zweiunddreissig Cent (EUR 5,32) zu erhöhen, um es von seinem derzeitigen Betrag von zwölftausenddreihundertvierundneunzig Euro achtundsechzig Cent (EUR 12.394,68) auf den Betrag von zwölftausendvierhundert Euro (EUR 12.400,-) zu bringen, eingeteilt in fünfhundert (500) Anteile mit einem Nennwert von je vierundzwanzig Euro achtzig Cent (EUR 24,80) und zwar durch Bareinzahlung des Betrages von fünf Euro zweiunddreissig Cent (EUR 5,32).

Zweiter Beschluss

Aufgrund des vorherigen Beschlusses wird Artikel 6 der Statuten abgeändert um folgenden Wortlaut zu erhalten:

Art. 6. Gesellschaftskapital. Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendvierhundert Euro (EUR 12.400,-), eingeteilt in fünfhundert (500) Anteile von je vierundzwanzig Euro achtzig Cent (EUR 24,80), welche wie folgt zugeteilt sind:

1.- Die Kommanditgesellschaft deutschen Rechtes J. Christoffel Jr, mit Sitz in D-54292 Trier, Ruwerer Strasse 26, eingetragen im Handelsregister des Amtsgerichts Wittlich unter der Nummer HRA 2.030, zweihundertfünfzig Anteile	250
2.- Herr Winfried Christoffel, Diplomkaufmann, wohnhaft in D-54296 Trier, Neuwiese 14, zweihundertfünfzig Anteile	250
Total: fünfhundert Anteile	500

Dritter Beschluss

Die Gesellschafter beschliessen den Sitz der Gesellschaft von Mertert nach Grevenmacher zu verlegen und demgemäss den ersten Absatz von Artikel 4 der Statuten wie folgt abzuändern:

Art. 4, Absatz 1. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Grevenmacher.

Vierter Beschluss

Die Gesellschafter legen die genaue Anschrift der Gesellschaft wie folgt fest: L-6735 Grevenmacher, 2A, avenue Prince Henri.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Echternach, in der Amtsstube des amtierenden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Komparenten, handelnd wie eingangs erwähnt, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: W. Christoffel, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 14 juin 2006, vol. 362, fol. 26, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 10. Juli 2006.

H. Beck.

(072768.3/201/63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

**COMPTOIR LUXEMBOURGEOIS POUR LE JARDINAGE ET L'AGRICULTURE, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6735 Grevenmacher, 2A, avenue Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 42.826.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 14 juillet 2006.

H. Beck.

(072770.3/201/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

HADEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 53.734.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 28 juin 2006 au siège social de la société

Résolutions

Toutes les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

1. Le conseil d'administration décide de transférer le siège social du 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg au 241, route de Longwy, L-1941 Luxembourg avec effet au 1^{er} juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07098. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076181.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

LINSTER-BUREAUTIQUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 6.631.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS08725, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2006.

Signature.

(076108.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

FORTIS LUXEMBOURG-VIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 30.415.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2006, réf. LSO-BS09626, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Signature.

(076109.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

GPL, GRANDE PARFUMERIE DU LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 63, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 81.669.

L'an deux mille six, le vingt-huit juin.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GRANDE PARFUMERIE DU LUXEMBOURG, en abrégé GPL (ci-après «la Société»), ayant son siège social à L-1611 Luxembourg, 63, avenue de la Gare, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 81.669, constituée suivant acte notarié en date du 19 avril 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 13 novembre 2001 et dont les statuts ont été modifiés plusieurs fois et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 18 mai 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 30 juillet 2004.

L'Assemblée est ouverte à 9.30 heures sous la présidence de Monsieur Philippe Gruwez, administrateur de sociétés, demeurant à B-1160 Auderghem, 6, rue Maurice Poedts,

qui désigne comme secrétaire Madame Marina Muller, employée privée, demeurant à Athus.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Guy Cloquet, administrateur de sociétés, demeurant à B-1020 Bruxelles, 63, avenue Houba de Strooper.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Modification de l'année sociale de la Société.
2. Modification de la date de l'assemblée générale annuelle.
3. Modification afférente des articles 21 alinéa 1^{er} et 27 des statuts.
4. Démission et nomination.
5. Renouvellement de la durée des mandats des administrateurs.

II.- Que les actionnaires présents, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes.

Première résolution

L'Assemblée générale décide de modifier l'exercice social qui commencera désormais le 1^{er} janvier et finira le 31 décembre de chaque année.

Exceptionnellement l'exercice social en cours ayant commencé le 1^{er} juillet 2005 se terminera le 31 décembre 2006.

En conséquence l'article 27 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra désormais le dernier vendredi du mois de juin à 11.00 heures et pour la première fois en juin 2007.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 21 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:
«L'assemblée générale annuelle se tiendra à Luxembourg le dernier vendredi du mois de juin à 11.00 heures.»

Troisième résolution

L'assemblée générale accepte la démission de Monsieur Marc Leemans en date du 23 octobre 2003 et nomme Monsieur Jean Libbrecht, administrateur de sociétés, né le 15 mars 1958 à Bukavu, demeurant à B-1950 Kraainem, 11, avenue des Lauriers Cerises comme nouvel administrateur de catégorie A son mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle de 2012.

En outre l'assemblée générale décide de renouveler la durée du mandat des autres administrateurs en fonction savoir celui des Messieurs Georges Cloquet, Philippe Gruwez, et Guy Cloquet qui expirera lors de l'assemblée générale annuelle de 2012.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg en l'étude, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Gruwez, G. Cloquet, M. Muller, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, vol. 154S, fol. 29, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société, sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2006.

F. Baden.

(075664.3/200/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

GPL, GRANDE PARFUMERIE DU LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 63, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 81.669.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(075666.3/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

IBI-CONSULT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4040 Esch-sur-Alzette, 4, rue Xavier Brasseur.

R. C. Luxembourg B 89.384.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03343, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

Signature

(076118.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

MAISON MODERNE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2229 Luxembourg, 9, rue du Nord.

R. C. Luxembourg B 34.830.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03344, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

Signature

(076119.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

TRANSCOM WORLDWIDE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 59.528.

In the year two thousand and six, on the eighteenth of July.

Before us, Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg-Eich.

There appeared:

Maître Danielle Kolbach, lawyer, residing in Luxembourg, acting in substitution of Maître Marc Feider, lawyer, residing in Luxembourg, acting in the name and on behalf of the board of directors of TRANSCOM WORLDWIDE S.A., a Luxembourg limited liability company (société anonyme), with registered office at 75, route de Longwy in L-8080 Bertrange, registered with the Luxembourg Trade and Companies Registry under the number B 59.528 (hereafter the Company), pursuant to the resolutions taken by the board of directors of the Company on 24 May 2006 (the Resolutions).

A copy of the minutes of the Resolutions, signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing person, representing the board of directors of the Company pursuant to the Resolutions, requested the notary to record the following statements:

The Company was incorporated under the laws of Luxembourg pursuant to a deed of Maître Reginald Neuman, notary residing in Luxembourg, on 11 June 1997, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 494 of 11 September 1997. The articles of association of the Company (the Articles) were amended several times and the last time by a deed of the undersigned, on 22 May 2006, in the process of being published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Article 5 of the Articles reads as follows:

«The Company has an issued capital of thirty-one million fifty-three thousand seven hundred thirty-five Euro and thirty cent (EUR 31,053,735.30) divided into thirty-six million three hundred thirty-eight thousand eight hundred two (36,338,802) Class A voting shares, each without par value and thirty-six million three hundred thirty-seven thousand one hundred seventy-nine (36,337,179) Class B non-voting shares, each without par value, all shares being fully paid-in.

The authorised share capital is set at six hundred and fifty-two million seven hundred and ninety-three thousand four hundred Euro (EUR 652,793,400) divided into eight hundred million (800,000,000) Class A voting shares and seven hundred and fifty million (750,000,000) Class B non-voting shares, each without par value.

The board of directors is authorised and empowered to:

- realise any increase of the corporate capital within the limits of the authorised capital in one or several successive tranches, by the issuing of new shares, against payment in cash or in kind, by conversion of claims or in any other manner;
- determine the place and date of the issue or the successive issues, the issue price, the terms and conditions of the subscription of and paying up of the new shares; and
- remove or limit the preferential subscription rights of the shareholders in case of issue of shares against payment in cash.

This authorisation is valid for a period expiring 5 (five) years after 31 May 2005 and it may be renewed by a general meeting of shareholders for those shares of the authorised corporate capital which up to then will have not been issued by the board of directors.

Following each increase of the corporate capital realised and duly stated in the form provided for by law, the first paragraph of Article 5 will be modified so as to reflect the actual increase; such modification will be recorded in authentic form by the board of directors or by any person duly authorised and empowered by it for this purpose.»

1. Following the receipt of a notice in respect of the exercise of stock options issued by the Company, the board of directors of the Company, in the Resolutions, resolved *inter alia* to:

(i) increase within the limits of the authorised share capital, the Company's nominal share capital from thirty-one million fifty-three thousand seven hundred thirty-five Euro and thirty cent (EUR 31,053,735.30) to thirty-one million eighty-seven thousand five hundred sixty-one Euro and thirty cent (EUR 31,087,561.30) by issuing eight thousand three hundred thirty-three (8,333) Class A voting shares and eight thousand three hundred thirty-three (8,333) Class B non-voting shares without par value, (the New Shares) to such subscriber as referred to in the Resolutions (the Subscriber), the New Shares having been subscribed for and paid up in cash by the Subscriber as detailed in the Resolutions,

(ii) suppress, for the purpose of the above increase in capital and in accordance with article 32-3(5) of the law on commercial companies dated August 10, 1915, as amended and the Articles, the preferential rights of the existing shareholders of the Company in respect of the issue of the New Shares, and

(iii) appoint and empower, with full power of substitution, Maître Marc Feider, partner of ALLEN & OVERY LUXEMBOURG, to appear as the representative of the board of directors of the Company before the undersigned notary to record the increase of share capital of the Company so effectuated in notarial form, to amend the first paragraph of Article 5 of the Articles and to do any formalities and to take any actions which may be necessary and proper in connection therewith.

All the New Shares having been subscribed and paid up in cash by the Subscriber, the total sum of thirty-three thousand eight hundred twenty-six Euro (EUR 33,826) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

5. The contribution in cash so made in an amount of thirty-three thousand eight hundred twenty-six Euro (EUR 33,826) to the Company is allocated to the nominal share capital account of the Company.

6. As a consequence of the above increase of the Company's nominal share capital, the first paragraph of Article 5 of the Articles is amended so as to have the following wording:

Art. 5. Corporate Capital. «The Company has an issued capital of thirty-one million eighty-seven thousand five hundred sixty-one Euro and thirty cent (EUR 31,087,561.30) divided into thirty-six million three hundred forty-seven thousand one hundred thirty-five (36,347,135) Class A voting shares, each without par value and thirty-six million three hundred forty-five thousand five hundred twelve (36,345,512) Class B non-voting shares, each without par value, all shares being fully paid-in.»

Costs

The expenses, costs, remuneration and charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated to be approximately EUR 1,550.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the appearing person, whose name, civil status and residence are known to the notary, the appearing person signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

En l'an deux mille six, le dix-huit juillet.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

A comparu:

Maître Danielle Kolbach, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en qualité de mandataire substitué par Maître Marc Feider, avocat demeurant à Luxembourg, agissant au nom et pour compte du conseil d'administration de TRANS-COM WORLDWIDE S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, avec siège social au 75, route de Longwy à L-8080 Bertrange, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 59.528 (ci-après la Société),

conformément aux résolutions prises par le conseil d'administration de la Société en date du 24 mai 2006 (les Résolutions).

Une copie des procès-verbaux des Résolutions restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être soumise ensemble avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant, représentant le conseil d'administration de la Société conformément aux Résolutions, a requis le notaire d'acter les déclarations suivantes:

1. La Société a été constituée sous le droit luxembourgeois suivant acte reçu par Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg, le 11 juin 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 494 du 11 septembre 1999. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 22 mai 2006, en voie de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'article 5 des Statuts a la teneur suivante:

«Le capital social émis de la Société est de trente et un millions cinquante-trois mille sept cent trente-cinq euros et trente cents (EUR 31.053.735,30) divisé en trente-six millions trois cent trente-huit mille huit cent deux (36.338.802) actions de Classe A avec droit de vote et de trente-six millions trois cent trente-sept mille cent soixante-dix-neuf (36.337.179) actions de Classe B sans droit de vote, chacune sans valeur nominale, toutes entièrement libérées.

Le capital autorisé de la Société est fixé à six cent cinquante-deux millions sept cent quatre-vingt-treize mille quatre cents euros (652.793.400 EUR) divisé en huit cent millions (800.000.000) actions de Classe A avec droit de vote et sept cent cinquante millions (750.000.000) actions de Classe B sans droit de vote, chacune sans valeur nominale, toutes entièrement libérées.

Le conseil d'administration est autorisé et mandaté de:

- réaliser toute augmentation du capital en une seule fois ou par tranches successives par émission d'actions nouvelles, libérées par voie de versements en espèce ou d'apports en nature, par transformation de créances ou de toute autre manière;

- fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles; et

- supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des actionnaires en cas d'émission d'actions contre paiement en espèces.

Cette autorisation est valable pour une période de 5 (cinq) ans après le 31 mai 2005 et elle peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici là n'auraient pas été émises par le conseil d'administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa du présent article se trouve modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le conseil d'administration ou par toute autre personne qu'il aura mandatée à ces fins.»

A la suite de la réception de la notification de l'exercice d'options de souscription d'actions émises par la Société, le conseil d'administration, dans les Résolutions, a décidé:

(i) d'augmenter, dans les limites du capital autorisé, le capital social de trente et un millions cinquante-trois mille sept cent trente-cinq euros et trente cents (EUR 31.053.735,30), à trente et un millions quatre-vingt-sept mille cinq cent soixante et un euros et trente cents (EUR 31.087.561,30) par l'émission de huit mille trois cent trente-trois (8.333) ac-

tions de Classe A avec droit de vote et de huit mille trois cent trente-trois (8.333) actions de Classe B sans droit de vote, chacune sans valeur nominale (les Nouvelles Actions) au souscripteur désigné dans les Résolutions (le Souscripteur), les Nouvelles Actions ayant été souscrites et entièrement libérées par le Souscripteur comme il est décrit dans les Résolutions,

(ii) de supprimer, dans le cadre de l'augmentation de capital ci-dessus et conformément à l'article 32-3(5) de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée, et aux Statuts, les droits de souscription préférentiels des actionnaires existants concernant les Nouvelles Actions, et

(iii) de nommer et de mandater, avec pouvoir de substitution, Maître Marc Feider, associé d'ALLEN & OVERY LUXEMBOURG pour représenter le conseil d'administration de la Société devant le notaire soussigné afin d'acter l'augmentation de capital de la Société ainsi réalisée, de modifier le premier alinéa de l'article 5 des Statuts et d'effectuer toutes les formalités et de prendre toutes les mesures jugées nécessaires et appropriées dans le cadre de cette augmentation de capital.

Toutes les Nouvelles Actions ayant été souscrites et libérées en espèces par le Souscripteur, la somme totale de trente-trois mille huit cent vingt-six euros (EUR 33.826) est à la disposition de la Société, comme il en a été prouvé au notaire soussigné.

L'apport en espèces d'un montant de trente-trois mille huit cent vingt-six euros (EUR 33.826) à la Société est porté au compte capital social de la Société.

En conséquence de l'augmentation du capital social de la Société, le premier alinéa de l'article 5 des Statuts est modifié pour avoir la teneur suivante:

Art. 5. Capital social. «Le capital social émis de la Société est de trente et un millions quatre-vingt-sept mille cinq cent soixante et un euros et trente cents (EUR 31.087.561,30) divisé en trente-six millions trois cent quarante-sept mille cent trente-cinq (36.347.135) actions de Classe A avec droit de vote et de trente-six millions trois cent quarante-cinq mille cinq cent douze (36.345.512) actions de Classe B sans droit de vote, chacune sans valeur nominale, toutes entièrement libérées.»

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges qui pourraient incomber à la Société à la suite du présent acte sont estimés à environ 1.550 EUR.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, qui est connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom, état et demeure, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: D. Kolbach, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2006, vol. 154S, fol. 74, case 12. – Reçu 338,26 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 24 juillet 2006.

P. Decker.

(075716.3/206/169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

TRANSCOM WORLDWIDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 59.528.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 24 juillet 2006.

Pour la société

P. Decker

Le notaire

(075718.3/206/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

CAPAG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 53.725.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2006, réf. LSO-BS09665, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Signature.

(076110.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

84712

TAG DOMAINES & NEGOCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 77.589.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08729, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Signature.

(076111.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

FINANCIERE TAG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 79.067.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08739, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Signature.

(076112.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

TAG I.D. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 84.494.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08743, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Signature.

(076113.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

TAG GROUP (HOLDINGS) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 14.880.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08759, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Signature.

(076115.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

FIRST ANIMATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 99.854.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2006, réf. LSO-BR05595, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076682.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

FIRST ANIMATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 99.854.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2006, réf. LSO-BR05590, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076681.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

FRASPI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 76.166.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08769, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Signature.

(076117.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

ROPER LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 103.066.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BS08774, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2006.

Signature.

(076120.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

CASINO LUXEMBOURG, Association sans but lucratif.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 41, rue Notre Dame.
R. C. Luxembourg F 3.195.

MODIFICATIONS DE STATUTS

L'assemblée générale extraordinaire de l'association CASINO LUXEMBOURG a adopté les modifications suivantes aux statuts de l'association:

Le libellé de l'article 3 a été remplacé par la disposition suivante:

Le siège social de l'association est établi au 41, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg.

Le libellé de l'article 4 a été remplacé par la disposition suivante:

La durée de l'association est illimitée.

Le libellé de l'article 5 a été remplacé par la disposition suivante:

L'association a pour objet de favoriser et de promouvoir tout ce qui peut servir l'art contemporain à savoir l'organisation d'expositions principalement dans le bâtiment dit Casino, situé à Luxembourg, 41, rue Notre-Dame et de manifestations connexes telles que visites guidées, conférences, concerts, rencontres avec des artistes et elle publie des catalogues en rapport avec les expositions.

Le libellé de l'article 6 a été remplacé par la disposition suivante:

Peut devenir membre de l'association toute personne représentant l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg. Peut encore devenir membre toute personne ayant des qualifications en matière d'art contemporain.

Le libellé de l'article 7 a été remplacé par la disposition suivante:

L'admission d'un nouveau membre actif doit être proposée à l'unanimité par le Conseil d'Administration et approuvée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Le libellé de l'article 8 a été remplacé par la disposition suivante:

Le nombre des membres est illimité et ne peut être inférieur à quatre.

Le libellé de l'article 9 a été remplacé par la disposition suivante:

La qualité de membre actif se perd:

- a) par la démission volontaire à notifier par écrit à l'association;
- b) par l'exclusion.

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'exclusion d'un membre peut être prononcée par l'Assemblée Générale à l'unanimité des membres présents pour violation des statuts ou pour tout autre motif grave en relation avec l'objet social de l'association. Le membre faisant l'objet d'une proposition d'exclusion sera préalablement entendu par le Conseil d'Administration.

Le membre démissionnaire ou exclu ne peut faire valoir aucun droit aux avoirs de l'association et ne peut réclamer le remboursement des cotisations qu'il a versées.

Le libellé de l'article 10 a été remplacé par la disposition suivante:

Les fonds nécessaires à la réalisation de l'objet social sont constitués par les contributions de l'Etat dont le montant est fixé annuellement par la loi budgétaire, par des apports de collectivités publiques et de personnes morales ou physiques, notamment sous forme de dons et legs, par les ressources provenant de l'exploitation des activités développées dans le cadre de son objet social ainsi que par la cotisation des membres.

Le libellé de l'article 11 a été remplacé par la disposition suivante:

Le montant de la cotisation est fixé par l'Assemblée Générale sur proposition motivée du Conseil d'Administration. Elle ne peut dépasser 125,00 EUR pour les membres actifs.

Le libellé de l'article 12 a été remplacé par la disposition suivante:

L'Assemblée Générale se réunit au moins une fois par an sur convocation de son président, ceci au courant du premier semestre de l'année. Le président doit convoquer l'assemblée à la demande conjointe faite par au moins trois membres de l'association.

Les convocations, indiquant la date, l'heure et le lieu auxquels se tiendra l'Assemblée Générale seront envoyées par lettre au moins huit jours avant la date de l'assemblée. L'ordre du jour sera annexé à la convocation.

Le Conseil d'Administration peut décider qu'il sera pris des résolutions sur des points ne figurant pas à l'ordre du jour.

Le libellé de l'article 13 a été remplacé par la disposition suivante:

L'Assemblée Générale est présidée par le président ou le vice-président du Conseil d'Administration.

Le libellé de l'article 14 a été remplacé par la disposition suivante:

Sont de la compétence exclusive de l'Assemblée Générale:

- la nomination et la révocation des administrateurs;
- l'approbation du rapport et des comptes;
- la décharge du Conseil d'Administration;
- l'approbation du budget;
- la fixation de la cotisation annuelle;
- les modifications des statuts;
- la nomination d'un commissaire aux comptes;
- la dissolution de l'association.

Le libellé de l'article 15 a été remplacé par la disposition suivante:

L'Assemblée Générale prend ses décisions à la majorité des voix des membres présents. En cas de partage des voix, le président aura voix prépondérante. Le vote se fera à mains levées ou par bulletin, à moins qu'un scrutin secret ne soit demandé par un membre. Les résolutions de l'Assemblée Générale sont consignées par le secrétaire dans un rapport qui sera déposé au siège de l'association où tous les membres et les tiers pourront en prendre connaissance.

Le libellé de l'article 16 a été remplacé par la disposition suivante:

L'association est gérée par un Conseil d'Administration composé de quatre membres au moins et de sept membres au plus. Les membres sont nommés par l'Assemblée Générale statuant à la majorité simple des voix des membres présents. Cinq candidats sont proposés à l'Assemblée Générale par le Gouvernement luxembourgeois.

Le terme du mandat de chaque administrateur est de cinq ans. Le mandat est renouvelable.

Les mandats des administrateurs sont honorifiques et ne donnent droit à aucune rémunération.

Le libellé de l'article 17 a été remplacé par la disposition suivante:

Le Conseil d'Administration choisit en son sein un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier dont les mandats sont renouvelables.

Le libellé de l'article 18 a été remplacé par la disposition suivante:

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que les intérêts de l'association l'exigent et au moins trois fois par an, sur convocation écrite du président ou du vice-président notifiée huit jours francs avant la date de la séance.

Le Conseil d'Administration doit se réunir sur la demande écrite d'au moins deux administrateurs. La demande doit être adressée au président et indiquer le ou les points à mettre à l'ordre du jour de la réunion.

Le libellé de l'article 19 a été remplacé par la disposition suivante:

Les réunions du Conseil d'Administration sont présidées par le président ou, en cas de son absence, par le vice-président, sinon par le membre le plus âgé.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer valablement que si la majorité des administrateurs est présente ou représentée. Les administrateurs peuvent donner mandat à un de leurs collègues pour les représenter aux délibérations.

Les résolutions sont prises à la majorité simple des voix. En cas de partage des voix, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le libellé de l'article 20 a été remplacé par la disposition suivante:

Le Conseil d'Administration jouit des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires de l'association. Il décide notamment de l'administration du patrimoine et de la manière dont l'objet de l'association doit être atteint. Toutes les attributions qui ne sont pas spécifiquement assignées à l'Assemblée Générale par les présents statuts ou par la loi, relèvent de la compétence du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration représente l'association judiciairement et extrajudiciairement.

L'association est valablement engagée par la signature du président ou de son délégué.

Le Conseil d'Administration peut donner mandat pour une affaire déterminée à une ou plusieurs personnes, administrateurs ou non. Les mandataires ainsi nommés peuvent engager l'association dans les conditions et limites de leurs pouvoirs.

Le Conseil d'Administration a le droit de recruter du personnel et de se faire assister par des experts.

Les attributions et les rémunérations éventuelles de ces personnes seront arrêtées par le Conseil d'Administration.

Un nouvel article dispose comme suit:

La gestion quotidienne de l'association est confiée à un bureau exécutif composé d'un directeur artistique et d'un directeur administratif.

Le bureau exécutif prépare et exécute les décisions du Conseil d'Administration et lui rend compte de l'exécution des dites décisions.

Un nouvel article dispose comme suit:

L'Assemblée Générale désigne annuellement un commissaire aux comptes qui ne peut être membre du Conseil d'Administration. Le commissaire aux comptes est chargé de vérifier toutes les pièces financières concernant l'association,

de contrôler les comptes dressés par le trésorier et de vérifier que les documents comptables reflètent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice. Il présente un rapport afférent à l'Assemblée Générale appelée à voter sur les comptes sociaux.

Un nouvel article dispose comme suit:

Le Conseil d'Administration présente annuellement à l'Assemblée Générale le bilan de l'exercice écoulé ainsi que d'un budget prévisionnel sur l'exercice à venir. L'Assemblée Générale vote sur l'approbation des comptes, sur la décharge à donner aux administrateurs après avoir entendu les rapports respectifs des membres du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes.

Un nouvel article dispose comme suit:

Toute modification des présents statuts se fait d'après les dispositions des articles 4, 8 et 9 de la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif.

Un nouvel article dispose comme suit:

L'Assemblée Générale ne peut décider de la dissolution de l'association qu'en conformité avec les dispositions de l'article 20 de la loi modifiée du 21 avril 1928. Dans le cas où l'association viendrait à être dissoute, le Conseil d'Administration fera fonction de liquidateur. Après apurement du passif, l'excédent éventuel sera affecté à l'Etat.

Un nouvel article dispose comme suit:

Pour toutes les matières non réglées par les présents statuts, il est fait référence à la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif et les établissements d'utilité publique, telle que modifiée ultérieurement.

Adopté par l'Assemblée Générale extraordinaire en date du 21 juillet 2006.

J.-C. Felten / J.-M. Haensel / C. Hemmer / F. Otto / P. Reiles.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2006, réf. LSO-BS09855. – Reçu 397 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075686.3//132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

NOSTRO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 3, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 33.649.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03345, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

Signature

(076121.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

NOUVELLE HOSTELLERIE DE LA GARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4917 Bascharage, 1, rue de la Continentale.

R. C. Luxembourg B 92.531.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03346, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

Signature

(076122.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

ELECTRICITE JEANNOT BRÜCHER & FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2228 Luxembourg, 8, rue Paul Noesen.

R. C. Luxembourg B 8.796.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08624, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Signature.

(076127.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

LIL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 105, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 47.798.

L'an deux mille six, le vingt et un juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires («l'Assemblée») de la société anonyme LIL LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social au 105, Grand-rue, L-1661 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 47.798 (la «Société»), constituée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 1^{er} juin 1994, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 379 du 5 octobre 1994. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 23 décembre 2003, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 406 du 16 avril 2004 (les «Statuts»).

La séance est ouverte à 11:45 heures sous la présidence de Monsieur Emile Vogt, administrateur de sociétés, demeurant à Dalheim (Grand-Duché de Luxembourg).

Le Président désigne comme secrétaire Madame Anne Goffard, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée élit comme scrutateur Monsieur Bernard Darimont, administrateur de sociétés, demeurant à Tervuren.

Les actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents et par les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et l'Assemblée constate:

1. Qu'il résulte de ladite liste de présence que les 20.120 (vingt mille cent vingt) actions sans valeur nominale, représentant la totalité des actions émises par la Société sont dûment représentées à l'Assemblée.

2. L'intégralité du capital social étant représentée à l'Assemblée, il a pu être fait abstraction des formalités de convocation, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

3. La présente Assemblée est dès lors régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points figurant à l'ordre du jour.

4. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence de EUR 468.750 pour le porter de son montant actuel de EUR 31.250 à EUR 500.000, sans émission d'actions;

2. Constatation du paiement de EUR 468.750 à la Société;

3. Modification subséquente du premier alinéa de l'article 5 des statuts;

4. Divers.

Ces faits exposés et reconnus par l'Assemblée, et après délibération, l'Assemblée prend les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 468.750 (quatre cent soixante-huit mille sept cent cinquante euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 31.250 (trente et un mille deux cent cinquante euros) à EUR 500.000 (cinq cent mille euros) par apport en espèces, sans émission d'actions nouvelles.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer le paiement dont question ci-avant:

Souscription - Libération

Sur ce, intervient ensuite la société ARTAL PARTICIPATIONS & MANAGEMENT S.A., ayant son siège social 105, Grand-rue à L-1661 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), ici représentée par Monsieur Bernard Darimont, administrateur-délégué de la société ARTAL PARTICIPATIONS & MANAGEMENT S.A., laquelle déclare libérer entièrement un montant de EUR 468.517 par un virement d'un montant de EUR 468.517 (quatre cent soixante-huit mille cinq cent dix-sept euros).

Ce montant est dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Sur ce, intervient ensuite, la société ARTAL LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social 105, Grand-rue à L-1661 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), ici représentée par Madame Anne Goffard l'administrateur-délégué de la société ARTAL LUXEMBOURG S.A., laquelle déclare libérer entièrement un montant de EUR 233 par un virement d'un montant de EUR 233 (deux cent trente-trois euros).

Ce montant est dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Troisième résolution

Afin de mettre les Statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des Statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. (premier alinéa).** Le capital social est fixé à EUR 500.000 (cinq cent mille euros) représenté par 20.120 actions (vingt mille cent vingt) sans valeur nominale, chacune entièrement libérée.»

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de conférer tout pouvoir au Conseil d'Administration afin d'accomplir toute formalité nécessaire par la prise des résolutions qui précèdent.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de cette assemblée, s'élève approximativement à sept mille deux cents euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Lecture faite, les comparants ont signé avec nous, Notaire.

Signé: E. Vogt, A. Goffard, B. Darimont, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2006, vol. 154S, fol. 13, case 4. – Reçu 4.687,50 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2006.

J. Elvinger.

(075775.3/211/78) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

LIL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 105, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 47.798.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 43156, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

J. Elvinger.

(075776.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

VERDA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3770 Tétange, 74A, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 108.743.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03347, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

Signature

(076123.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

LADY SHOP MODES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 24.763.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03277, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2006.

Pour la société

Signature

(076217.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

METAL MECHANICAL HOLDING CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 13.395.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS08032, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Signature.

(076245.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

MILLICOM INTERNATIONAL CELLULAR S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 40.630.

In the year two thousand and six, on the thirteenth day of July.
Before us, Maître Paul Decker, notary, residing in Luxembourg-Eich.

There appeared:

Mrs Carole Wintersdorff, private employee, with professional address at 75, route de Longwy in L-8080 Bertrange, acting as the representative of the board of directors of MILLICOM INTERNATIONAL CELLULAR S.A., having its registered office at 75, route de Longwy in L-8080 Bertrange (the Company), pursuant to the resolutions of the meeting of the board of directors of the Company (the Board of Directors) held on June 6th, 2006 (the Meeting).

A copy of the extract of the resolutions, initialled *ne varietur* by the appearing person and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing person, acting in said capacity, has requested the undersigned notary to record his declarations as follows:

1) The Company has been incorporated pursuant to a deed of M^e Joseph Kerschen, notary residing then in Luxembourg-Eich, on June 16, 1992, published in the Mémorial C, N 395 of September 11th, 1992. The articles of association of the Company (the Articles) have been modified on several occasions and for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on April 27th, 2006, not yet published in the Mémorial C.

2) The Company has an issued capital of one hundred fifty million one hundred ninety-one thousand seven hundred thirty-seven point fifty United States Dollars (USD 150,191,737.50) represented by one hundred million one hundred twenty-seven thousand eight hundred twenty-five (100,127,825) shares of the Company, having a par value of one point fifty United States Dollars (USD 1.50) each fully paid-in.

3) Article 5 of the Articles, which sets out the authorised capital, reads in relevant parts as follows:

«The Company has an authorised capital of one hundred ninety-nine million nine hundred ninety-nine thousand eight hundred United States Dollars (USD 199,999,800.-) divided into one hundred thirty-three million three hundred thirty-three thousand two hundred (133,333,200) shares with a par value of one point fifty United States Dollars (USD 1.50).

The board of directors is authorized and empowered to:

- realize any increase of the corporate capital within the limits of the authorized capital in one or several successive tranches, by the issuing of new shares, against payment in cash or in kind, by conversion of claims or in any other manner;
- determine the place and date of the issue or the successive issues, the issue price, the terms and conditions of the subscription of and paying up on the new shares; and
- remove or limit the preferential subscription right of the shareholders in case of issue of shares against payment in cash.

This authorization is valid for a period of 5 (five) years from the date of publication of the present deed and it may be renewed by a general meeting of shareholders for those shares of the authorized corporate capital which up to then will not have been issued by the board of directors.

Following each increase of the corporate capital realized and duly stated in the form provided for by law, the second paragraph of this article 5 will be modified so as to reflect the actual increase; such modification will be recorded in authentic form by the board of directors or by any person duly authorized and empowered by it for this purpose».

The authorization given under article 5 of the Articles has been renewed for a period of five (5) years by a decision of the general meeting of shareholders of the Company taken on February 17, 2003, recorded in a deed of same date of the undersigned notary.

4) Pursuant to the Meeting minutes, the Board of Directors, referring to certain options over shares of the Company that the Company granted to certain directors and key employees of the Company pursuant to the resolutions taken by the Board of Directors on May 25th, 1994, May 31st, 2000, December 18th, 2001, December 17th, 2002, May 8th, 2003, May 24th, 2004, respectively May 31st, 2005, and the rectification of the clerical error regarding the subscription of the shares on February 13th, 2006, resolved *inter alia* (i) to cancel the preferential subscription right of the Company's existing shareholders in respect of the issue of the New Shares (as defined hereafter), (ii) to acknowledge (x) the exercise of their options over shares of the Company by those persons and in the proportions detailed in the minutes of the Meeting and (y) the receipt by the Company to the credit of its bank account of the exercise price for such options, in an aggregate amount of five million three hundred sixty-two thousand four hundred seventy-eight point zero two United States Dollars (USD 5,362,478.02) and (iii) to issue the corresponding number of shares of the Company, i.e., three hundred twenty-two thousand nine hundred eighty-five (322,985) new shares of the Company, with a par value of one point fifty United States Dollars (USD 1.50) each (the New Shares) and to increase, within the limits of the authorised share capital of the Company, the issued share capital of the Company from an amount of one hundred fifty million one hundred ninety-one thousand seven hundred thirty-seven point fifty United States Dollars (USD 150,191,737.50) represented by one hundred million one hundred twenty-seven thousand eight hundred twenty-five (100,127,825) shares of the Company, having a par value of one point fifty United States Dollars (USD 1.50) per share, to an amount of one hundred fifty million six hundred seventy-six thousand two hundred fifteen United States Dollars (USD 150,676,215.-) represented by one hundred million four hundred fifty thousand eight hundred ten (100,450,810) shares of the Company, having a par value of one point fifty United States Dollars (USD 1.50) each, with an amount of four hundred eighty-four thousand four hundred seventy-seven point fifty United States Dollars (USD 484,477.50) to be allocated to the nominal share capital of the Company and an amount of four million eight hundred seventy-eight thousand point fifty-two United States Dollars (USD 4,878,000.52) to be allocated to the share premium account of the Company.

Evidence has been given to the undersigned notary that the Company received an amount of five million three hundred sixty-two thousand four hundred seventy-eight point zero two United States Dollars (USD 5,362,478.02) as payment for the subscription for the New Shares.

5) Following the above share capital increases of the issued share capital of the Company, article 5, paragraph 2 of the Articles shall be amended and shall forthwith read as follows:

Art. 5. (paragraph 2). «The Company has an issued capital of one hundred fifty million six hundred seventy-six thousand two hundred fifteen United States Dollars (USD 150,676,215.-) represented by one hundred million four hundred fifty thousand eight hundred ten (100,450,810) shares of the Company, having a par value of one point fifty United States Dollars (USD 1.50) each fully paid-in.»

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be born by the Company as a result of the aforesaid increase of capital, are estimated at 46,000.- EUR.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg-Eich, at the date indicated at the beginning of the deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at request of the appearing person the present deed is worded in English, followed by a French version; at request of the same appearing person, in case of differences between the English text and the French text, the English text will prevail.

After reading the present deed to the appearing person, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said appearing person signed the present deed together with the notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le treize juillet.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire, de résidence à Luxembourg-Eich.

A comparu:

Madame Carole Wintersdorff, employée privée, avec adresse professionnelle au 75, route de Longwy à L-8080 Bertrange, agissant en qualité de représentant du conseil d'administration de MILLICOM INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social au 75, route de Longwy à L-8080 Bertrange (la Société), en vertu des résolutions prises lors d'une réunion du conseil d'administration de la Société (le Conseil d'administration) en date du 6 juin 2006 (la Réunion).

Une copie du procès-verbal (ou extrait de celui-ci) de la Réunion, ayant été signée ne varietur par le comparant et le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant, ès qualités qu'il agit, a prié le notaire soussigné d'acter les déclarations et faits suivants:

1. La Société a été constituée suivant un acte de Maître Joseph Kerschen, à l'époque notaire de résidence à Luxembourg-Eich, le 16 juin 1992, publié au Recueil Spécial du Mémorial C N 395 du 11 septembre 1992. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés à plusieurs reprises, et pour la dernière fois suivant un acte du notaire soussigné en date du 27 avril 2006, non encore publié au Recueil du Mémorial C.

2. Le capital social émis de la Société est de cent cinquante millions cent quatre-vingt-onze mille sept cent trente-sept virgule cinquante dollars des Etats-Unis d'Amérique (150.191.737,50 USD) représenté par cent millions cent vingt-sept mille huit cent vingt-cinq (100.127.825) actions ayant une valeur nominale d'un virgule cinquante dollars des Etats-Unis d'Amérique (1,50 USD), chacune entièrement libérées.

3. L'article 5 des Statuts, qui prévoit un capital autorisé, dispose dans les parties concernées comme suit:

«Le capital autorisé de la Société est fixé à cent quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cents dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 199.999.800,-) divisé en cent trente-trois millions trois cent trente-trois mille deux cents (133.333.200) actions d'une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis d'Amérique cinquante cents (USD 1,50).

Le conseil d'administration est autorisé et mandaté de:

- réaliser toute augmentation du capital social dans les limites du capital social autorisé en une ou plusieurs tranches successives, par l'émission d'actions nouvelles, contre le paiement en espèces ou en nature, par conversion de créances ou de toutes autres manières;

- fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles; et

- supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des actionnaires en cas d'émission d'actions contre paiement en espèces.

Cette autorisation est valable pour une durée de 5 (cinq) ans à compter de la décision prise par l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société du 17 février 2003 et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires pour les actions du capital autorisé qui jusqu'à ce moment n'auront pas été émises par le conseil d'administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans la forme prévue par la loi, le second alinéa de cet article 5 sera modifié de façon à refléter l'augmentation; une telle modification sera constatée par acte notarié par le conseil d'administration ou par toute personne dûment autorisée et mandatée par celui-ci à cette fin».

L'autorisation accordée en vertu de l'article 5 des Statuts a été renouvelée par une décision de l'assemblée générale des actionnaires de la Société du 17 février 2003, telle qu'enregistrée par le notaire soussigné dans un acte notarié de la même date.

4. Conformément au procès-verbal de la Réunion, le Conseil d'administration, en faisant référence à certaines options sur actions attribuées par la Société à certains administrateurs et collaborateurs salariés clés de la Société conformément aux résolutions adoptées par le Conseil d'administration le 25 mai 1994, le 31 mai 2000, le 18 décembre 2001, le 17 décembre 2002, le 8 mai 2003, le 24 mai 2004 respectivement le 31 mai 2005, et au regard de la rectification de l'erreur matérielle qui s'est produite lors de l'assemblée du 13 février 2006; a décidé entre autres (i) d'annuler le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants de la Société en ce qui concerne l'émission des Nouvelles Actions

(telles que définies ci-après), (ii) de prendre acte de (x) l'exercice par ces personnes de leur droit d'option sur les actions de la Société et dans les proportions détaillées dans le procès-verbal de la Réunion et de (y) la réception par la Société au crédit de son compte bancaire du prix d'exercice de ces options, pour un montant total de cinq millions trois cent soixante-deux mille quatre cent soixante-dix-huit virgule zéro deux dollars des Etats-Unis d'Amérique (5.362.478,02 USD) et (iii) d'émettre le nombre correspondant d'actions de la Société, soit trois cent vingt-deux mille neuf cent quatre-vingt-cinq (322.985) nouvelles actions de la Société, ayant une valeur nominale d'un virgule cinquante dollars des Etats-Unis d'Amérique (1,50 USD) chacune (les Nouvelles Actions) et d'augmenter, endéans les limites du capital social autorisé de la Société, le capital émis de la Société, à ce moment-là, de cent cinquante millions cent quatre-vingt-onze mille sept cent trente-sept virgule cinquante dollars des Etats-Unis d'Amérique (150.191.737,50 USD) représenté par cent millions cent vingt-sept mille huit cent vingt-cinq (100.127.825) actions ayant une valeur nominale d'un virgule cinquante dollars des Etats-Unis d'Amérique (1,50 USD) chacune, pour le porter au montant de cent cinquante millions six cent soixante-seize mille deux cent quinze dollars des Etats-Unis d'Amérique (150.676.215,- USD) représenté par cent millions quatre cent cinquante mille huit cent dix (100.450.810) actions ayant une valeur nominale d'un virgule cinquante dollars des Etats-Unis d'Amérique (1,50 USD) chacune et d'affecter le montant de quatre cent quatre-vingt-quatre mille quatre cent soixante-dix-sept virgule cinquante dollars des Etats-Unis d'Amérique (484.447,50 USD) au capital social de la Société et le montant de quatre million huit cent soixante-dix-huit mille virgule cinquante-deux dollars des Etats-Unis d'Amérique (4.878.000,52 USD) au compte primes d'émission de la Société.

La preuve a été fournie au notaire soussigné que la Société a reçu un montant de cinq millions trois cent soixante-deux mille quatre cent soixante-dix-huit virgule zéro deux dollars des Etats-Unis d'Amérique (5.362.478,02 USD) au titre de la libération de la souscription des Nouvelles Actions.

5. Suite aux augmentations de capital ci-haut, l'article 5 alinéa 2 des Statuts sera modifié et aura désormais la teneur suivante:

Art. 5. (alinéa 2). «Le capital social émis de la Société est de cent cinquante millions six cent soixante-seize mille deux cent quinze dollars des Etats-Unis d'Amérique (150.676.215,- USD) représenté par cent millions quatre cent cinquante mille huit cent dix (100.450.810) actions ayant une valeur nominale d'un virgule cinquante dollars des Etats-Unis d'Amérique (1,50 USD) chacune entièrement libérée.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunération et charges qui incombent à la Société en raison des présentes augmentations de capital, sont évalués à 46.000,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Wintersdorff, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, vol. 29CS, fol. 3, case 6. – Reçu 42.250,85 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 24 juillet 2006.

P. Decker.

(075821.3/206/174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

MILLICOM INTERNATIONAL CELLULAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 40.630.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 24 juillet 2006.

Pour la société

P. Decker

Le notaire

(075823.3/206/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.